

(CARA'MAG')

PRINTEMPS 2021

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 43



NOUVELLE OFFRE MOBILITÉ

Faciliter vos déplacements



La campagne de vaccination se poursuit. Au 1^{er} mars, plus de 3 000 personnes âgées de plus de 75 ans, et professionnels de santé résidant dans l'une des 33 communes de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) ont reçu leur première injection du vaccin anti-covid. Deux centres de vaccination, l'hôpital de Royan et la clinique Pasteur, sont chargés d'accueillir ce public prioritaire. Un centre d'appel a été mis en place par la CARA avec la participation de la ville de Royan pour faciliter la prise de rendez-vous. Dans le contexte de faible disponibilité des doses vaccinales, la priorité a été donnée en février à la seconde injection afin de garantir l'efficacité maximale de la vaccination dans les délais conformes aux préconisations du laboratoire BioNTech Pfizer. Si les livraisons de doses vaccinales se poursuivent selon les projections de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la vaccination des 15 000 personnes âgées de 75 ans et plus résidant sur le territoire de la CARA devrait pouvoir être réalisée sur une période s'échelonnant de mars à mi-mai. Les informations concernant la réouverture des inscriptions seront diffusées à la presse, aux mairies et sur le site de la CARA au fur et à mesure de l'évolution des approvisionnements et de la connaissance par les centres de vaccination du volume de doses disponibles.

édito



La crise sanitaire que nous traversons s'installe dans le temps, et nous devons nous adapter aux évolutions perpétuelles de ce que cela impose. Néanmoins, des signes encourageants nous invitent à nous projeter et à imaginer des solutions avant un retour à une vie que j'espère normale. La vaccination a commencé, et bien que cela soit progressif, le nombre de vaccinés augmente régulièrement. L'articulation entre les centres de vaccination, les communes et la communauté d'agglomération permet d'optimiser notre capacité à planifier les vaccinations en fonction des doses dont nous disposons. Il faudra certes du temps mais nous abordons, et c'est ce qui est important, une issue à cette crise.

Il reste nécessaire de se projeter et de continuer à proposer un avenir à notre territoire. La CARA s'y emploie et notamment sur le front de la mobilité. Vos transports en commun évoluent à partir du mois d'avril afin de proposer des horaires, des fréquences, des outils numériques, et des services plus adaptés aux besoins des actifs ; le schéma cyclable se met en place et les gares confortent leur multimodalité. Nous y consacrons le dossier de ce magazine dans lequel nous abordons les différentes mobilités et les projets qui s'y rapportent.

Les investissements et la mise en chantier de plusieurs grands projets continuent et sont confortés dans notre budget 2021. Nous vous présentons en détail la feuille de route de cette année pour laquelle l'investissement et le soutien à l'économie, mais aussi la solidarité avec nos territoires seront au cœur de nos préoccupations.

Nous travaillons aussi au retour d'une saison culturelle qui manque cruellement aussi bien au public qu'aux artistes eux-mêmes. La Maison des Douanes, les Jeudis Musicaux, la fête du vélo, Chais d'ici, ... sont autant d'événements que nous avons hâte de partager avec les habitants de Royan Atlantique.

À bientôt et bonne lecture à toutes et à tous.

Vincent BARRAUD
Président de la Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.
Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort 17201 Royan Cedex
Tél. 05 46 22 19 20 / Web : www.agglo-royan.fr **Courriel :** contact@agglo-royan.fr
Directeur de la publication : Vincent Barraud **Directeur de la communication :** Antoine Bigot **Comité de rédaction :** Antoine Bigot, Christine Busani, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Marion Gotthilf, Catherine Gueydan, Audrey Penaud, Laurent Piquet. **Rédaction :** Alexandre Garcia avec Stéphanie Rivet (p.11), Betty Audebert Merlière (p.15), Fabien Paillot (p.32-33), Nathalie Daury-Pain (p.34-36), Leïla Renon (p.37), Damien Nougues (p.38), Jean-Marc Carment (p.39), Clémentine Guillaud (p.39) et Valérie Daviet (p.40-42). **Photos :** Denis Bibbal / Artgrafik, Fanny Blanchard, Alexandre Garcia, Sébastien Husté, Stéphane Papeau, Franck Prével, Yoshi Power Shot (couverture). **Création graphique :** Symaps **Conception et illustration (p.15) :** Audrey Penaud. **Impression :** Maury Imprimeur. **Tirage :** 57 500 ex. **Distribution :** La Poste. N° ISSN : 2107-5476 / N° ISSN (en ligne) : 2107-6960 / Tous droits de reproduction réservés.



Les rendez-vous du printemps

La Communauté d'agglomération Royan Atlantique vous propose chaque année plusieurs manifestations pour partir à la découverte des richesses du territoire, à cheval ou en vélo, dans la forêt ou au milieu des vignes.

1^{er} et 2 MAI

Équiodée : deux jours de randonnée équestre à la Coubre

La CARA organise deux jours de randonnée équestre dans le massif forestier de la Coubre, le samedi 1^{er} et dimanche 2 mai. Entre plages et forêts, les cavaliers pourront effectuer deux boucles de 25 à 30 kilomètres sur des itinéraires permanents balisés par la CARA à travers les communes de La Tremblade, les Mathes, Saint-Augustin et Saint-Palais-sur-Mer. Le lieu de ralliement et les nuitées se feront sur l'hippodrome Royan Atlantique de La Palmyre où des box et des paddocks extérieurs seront mis à disposition pour l'accueil des chevaux.

- Inscription sur le site de l'Office de tourisme communautaire (www.royantatlantique.fr) ou dans les 17 bureaux d'information touristique du territoire. Renseignements au 05 46 08 21 00.



6 JUIN

Fête du vélo à Talmont

Cette huitième fête du vélo aura lieu à Talmont et dans les communes limitrophes. Deux parcours dédiés seront proposés aux cyclistes, le premier de 50 kilomètres pour le vélo loisir et le second de 30 à 35 kilomètres pour le VTT.

- Billetterie en ligne sur le site de l'OTC (www.royantatlantique.fr) ou dans les 17 bureaux d'information touristique du territoire. Renseignements au 05 46 08 21 00.



À VENIR

Chais d'ici



Comment sont fabriqués le pineau, le cognac et autres vins charentais ? Huit domaines viticoles vous ouvrent leurs portes pour vous faire partager leur savoir-faire, à Cozes, Épargnes, Mortagne-sur-Gironde, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet. Ces rencontres gratuites offrent bien sûr l'occasion de déguster des produits issus du terroir charentais. Diverses animations seront également proposées dans une ambiance conviviale : visites guidées, dégustations, assemblages de vins, initiations à la mise en bouteille, animations. Retrouvez le programme détaillé et la date sur la page Facebook Chais d'ici Royan Atlantique ou sur le site de la CARA.

Retrouvez le programme complet de toutes ces manifestations sur www.agglo-royan.fr et sur Facebook « Balades à vélo Royan Atlantique », « Randonnées équestres Royan Atlantique », et « Chais d'ici ». Événements susceptibles d'être modifiés ou annulés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Élaboration d'un contrat local de santé



Nicolas Basselier, le préfet de la Charente-Maritime, en visite à l'hôpital de Royan le 18 janvier.

L'intercommunalité a engagé l'élaboration d'un contrat local de santé (CLS), inscrit depuis le 16 octobre 2020 dans la compétence optionnelle « action sociale » de la CARA. Cette démarche a notamment pour objectif de mieux identifier les problématiques de santé sur le territoire et de favoriser l'installation de médecins. Un questionnaire sur l'accès et le recours aux soins sera lancé en juin auprès des habitants pour recenser les besoins. « *Il ne s'agit pas seulement de faciliter l'accès et le recours aux soins, mais également d'améliorer le parcours de santé des jeunes, des aînés ou des personnes souffrant de handicap* », précise Laurence Osta-Amigo, maire de La Tremblade et vice-présidente de la CARA en charge de la politique de la ville et de l'action sociale.

En France, c'est l'État qui porte la compétence santé. Depuis 2009, la loi « hôpital patient santé territoire », dite loi HPST, a créé le contrat local de santé pour adapter les politiques nationales et régionales de santé aux spécificités des territoires. Ce nouvel outil

permet à l'Agence régionale santé de contractualiser, pour une durée de trois ans, avec une collectivité locale ou un groupement de collectivités ainsi qu'avec d'autres partenaires institutionnels afin d'améliorer l'état de santé de la population et l'accès aux services de santé. Un CLS n'existe donc que par la volonté des élus locaux. « *Plusieurs pistes de travail sont envisagées, comme d'assurer une meilleure visibilité à l'organisation de l'offre de soins, maintenir et renforcer notre écosystème médical, développer la prévention ou favoriser l'accueil des internes auprès des médecins* », énumère Frédéric Khadaoui, adjoint au directeur du service politique de la ville de la CARA. Deux études sont en cours sur la démographie médicale (en lien avec les communes) et sur la manière dont les professionnels de santé imaginent l'action de la CARA dans ce domaine. Il appartiendra ensuite aux élus de décider du rôle qu'ils souhaitent jouer dans ce CLS, dont la signature est prévue en fin d'année 2021 ou début 2022.

Appel à candidature : le Codev recrute

Le conseil de développement (Codev) de la CARA est une instance participative composée de citoyens et d'acteurs du territoire représentant la société civile, qui œuvrent auprès des élus communautaires. Par ses avis ou propositions, cet organe consultatif permanent contribue depuis 2012 à la définition et à la mise en œuvre du projet de territoire, notamment au travers des politiques d'aménagement et de développement durable. Les réflexions du Codev s'inscrivent dans une dimension plus prospective que directement opérationnelle : « *Il s'agit de porter des regards novateurs, transversaux et de moyen et long termes sur le territoire et son développement, à un horizon de 15 à 20 ans* », résume Vincent Barraud,

le président de la CARA. Au cours du précédent mandat, l'équipe présidée par Jean Prou a notamment travaillé sur l'économie numérique, la création d'une marque éco-territoriale, les déplacements, la santé ou encore l'architecture sur pilotis. André Dujarric assure désormais la présidence du Codev, constitué actuellement de dix autres membres. Afin d' étoffer ses rangs, le Codev cherche à recruter de nouveaux contributeurs et nouvelles contributrices. Les personnes intéressées peuvent adresser leur lettre de candidature au président du Codev, 107, avenue de Rochefort, 17200 Royan.

- Retrouvez toutes les informations et les travaux du Codev sur www.codev-royan-atlantique.fr

CharlElie Couture, artiste « multiste »

À Saint-Palais-sur-mer, la Maison des Douanes accueille jusqu'au 1^{er} novembre les œuvres de CharlElie Couture. En attendant l'autorisation d'ouvrir le site au public, l'artiste, connu depuis les années 80 pour ses chansons, revient sur son parcours créatif entre écriture, arts visuels et musique.

Initialement prévue en 2020 à la Maison des Douanes de Saint-Palais-sur-Mer, l'exposition consacrée aux œuvres de CharlElie Couture a dû être reportée d'une année. Au cours du mois de février, l'artiste est venu superviser l'installation des 93 tableaux, sculptures, photos et créations vidéo illustrant les différents modes d'expression que ce poète rock a toujours menés de front.

Au rez-de-chaussée, la première salle accueille des textes et une série de photographies prises au début des années 1990, aux prémices de l'ère numérique. *« J'aimais bien la relation poétique avec les images, cette transparence que l'on découvrait avec les premiers logiciels de photographie. »* Les doigts encore recouverts de peinture, il évoque, avec humour et franc parler, les sources abondantes de son inspiration. Diplômé de l'École des beaux-arts de Nancy, CharlElie Couture y a découvert de nouvelles techniques qu'il s'est appliqué à explorer avec gourmandise, dans le domaine de l'écriture, de l'image et du son. Celui qui se présente comme un artiste « multiste » se compare aussi à un triathlète, *« qui se donne à fond dans chaque spécialité. Son but, c'est d'aller au bout de sa discipline, pas de se distraire ! »*

À l'étage, l'exposition présente d'autres facettes de son travail, mené en France, en Australie ou aux États-Unis : des dessins, une série de sculptures surréalistes et plusieurs grands formats vertigineux, évoquant les lignes des gratte-ciel de New-York, où le poète rock s'est installé de 2004 à 2017. Souvent, un tracé noir ou blanc contraste avec l'arrière-plan et suggère une silhouette. *« Cela évoque la relation entre le monde intérieur et le monde extérieur. La personne que l'on voit en public n'a rien à voir avec ce que l'on a dans la tête. »*



Inspiré par les lieux, CharlElie y a scindé les espaces, créé des chambres et des ouvertures pour donner du rythme à l'exposition et *« une unité en montrant des choses variées »*. *« Beaucoup de projets sont tombés à l'eau au cours des derniers mois, déplore-t-il en évoquant la situation dramatique du monde des arts et de la culture. Celui-ci est resté fidèle à ce qu'il avait prévu d'être et j'en suis ravi. »*

EN CONCERT GRATUIT LE 26 JUIN À VAUX-SUR-MER

Icône d'une certaine chanson rock littéraire française, CharlElie Couture se produira en concert le 26 juin à 21 heures au théâtre de verdure du parc de Vaux-sur-Mer, où le public pourra découvrir sur scène les chansons de son album, *Même pas sommeil*, sorti en janvier 2019.



Les Jeudis Musicaux s'annoncent

Pour la 33^e édition des Jeudis Musicaux, la CARA propose de belles rencontres musicales, notamment avec la violoniste Marina Chiche, accompagnée d'Aurélien Pontier au piano. Elle succède au célèbre violoncelliste et animateur, Frédéric Lodéon, sur France Musique et aux Victoires de la Musique Classique. Abdel Rhaman El Bacha, Renaud Capuçon ou encore Nemanja Radulovic, Gabriel Pidoux, Sébastien Guèze, entre autres, feront partie des surprises de cette année, avec les récitant Anny Duperey et Agnès Jaoui. Au total, 118 artistes seront accueillis dans les églises et temples du territoire. Les billets seront commercialisés, uniquement en prévente, dans les 17 bureaux d'information touristique de la CARA et sur le site Internet de l'Office de Tourisme Communautaire : www.royanatlantique.fr / Tarif : 16 euros, gratuit pour les moins de seize ans.

À ce jour, 33 concerts sont programmés dans toutes les communes du territoire, du 3 juin au 16 septembre. Cette programmation, ainsi que les conditions de vente des billets, seront adaptées selon les directives gouvernementales.



Exposition « CharElie Couture, Poète Rock et Multiste » jusqu'au 1^{er} novembre à la Maison des Douanes, 46 rue de l'Océan à Saint-Palais-sur-Mer.

Tél. 05 46 39 64 95. Dès que les conditions sanitaires le permettront, ouverture de 14 heures à 18 heures jusqu'au 9 avril, de 14 heures à 19h30 du 10 avril au 30 septembre, et de 14 heures à 18 heures du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre. Fermée le mardi hors périodes de vacances scolaires. Tarif : 2 euros, gratuit pour les moins de seize ans.



Budget 2021 : réalisations et solidarité



Les élus communautaires ont adopté en décembre le budget 2021 de la CARA qui s'élève à 121 millions d'euros (143 M€ en incluant les opérations d'ordre purement techniques). Plus de 50 M€ seront consacrés aux dépenses d'équipement.

Le mandat précédent s'est achevé sur la confirmation d'une remarquable santé financière de la CARA, avec un fonds de roulement de près de 20 millions d'euros et une dette maîtrisée. La crise sanitaire, puis la crise économique qui en découle, ont rebattu les cartes : au total, les dépenses liées au Covid se sont élevées à 2,2 millions d'euros en 2020. « Malgré une forte diminution de ses recettes, la CARA a déployé les ressources nécessaires au soutien de son économie », a souligné Vincent Barraud, le président de l'intercommunalité, lors du débat d'orientation budgétaire. Une enveloppe d'un million d'euros a notamment été votée pour soutenir la trésorerie des entreprises et des associations.

Fiscalité constante. Dans cet environnement sanitaire, économique et social incertain, les élus communautaires ont fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité en 2021. Ils ont également décidé de prolonger l'action d'aide aux entreprises en difficulté, en réservant 1 million d'euros de crédits dans une enveloppe

dédiée. L'évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement (62,6 M€, dont 15,6% de dépenses de personnel) va permettre de maintenir un niveau élevé d'investissement, avec 50 millions d'euros prévus pour les dépenses d'équipement. « L'enjeu est de favoriser la reprise économique par l'investissement, souligne Vincent Barraud. Et surtout de construire le monde de demain autour des grands thèmes de la transition énergétique et écologique, des nouvelles mobilités, de la santé et du sport, et plus généralement de l'investissement au service des acteurs économiques locaux. »

Les grands projets lancés au cours des précédentes années seront poursuivis ou achevés, comme l'extension du port-chenal de La Tremblade (4,2 M€), la construction d'une gare intermodale à Saujon (2,3 M€) et d'une déchèterie à Arvert (320 000 €). La création d'un espace-test agricole et d'un atelier de transformation des produits locaux à Saujon seront lancés en 2021 ainsi qu'une zone dédiée aux activités aéronautiques à Médis, autour de l'aérodrome.

« Notre territoire recèle des pépites en termes de technologies et de recherche et développement. Faisons en sorte de les aider à atteindre l'excellence », poursuit Vincent Barraud.

L'année 2021 marquera également le début d'exécution du nouveau contrat de délégation de service public des mobilités, prévoyant notamment l'extension des services de transports et la construction d'un dépôt de bus sur la zone d'activités de Royan 2 (620 000 €). L'ambitieux programme inscrit dans le schéma cyclable bénéficiera dès cette année de 1,2 M€. Autre priorité à partir de 2021 : l'élaboration d'un contrat local de santé, destiné à accompagner les communes dans le maintien et l'organisation d'une offre de santé diversifiée et adaptée aux spécificités de nos habitants.

L'intercommunalité poursuivra une politique tout aussi volontariste en matière de logement, avec le lancement de la plateforme de rénovation énergétique « Cara Rénov' », un soutien financier en faveur de la réhabilitation de l'habitat ancien et une participation financière importante à la production de logements sociaux (2,4 M€).

Les principaux axes de l'action de la CARA

- **Solidarité en faveur des communes**, avec l'attribution de fonds de concours (1,1 M€), ayant notamment permis, en 2020, l'aménagement du centre-bourg d'Arces-sur-Gironde (60 000 €), la réhabilitation de bâtiments communaux à Brie-sous-Mortagne (39 000 €), l'aménagement des traverses d'agglomération à Épargnes (97 000 €) ou la réhabilitation de la salle des fêtes de l'Atelier à Vaux-sur-Mer (150 000 €). Cent soixante-deux dossiers ont bénéficié de fonds de concours depuis leur création en 2007.
- **Charges de structure et actions générales** (direction générale, informatique, ressources humaines, communication...) : 9,2 M€, dont 1,1 M€ pour l'entretien du patrimoine et des équipements.
- **Sécurité et salubrité publique** : 5,2 M€ dont 3 M€ de contribution au Syndicat départemental d'incendie et de secours et 1,4 M€ pour la sécurité des zones de baignade. Depuis 2002, plus de 47 millions d'euros ont été versés par la CARA au SDIS au titre du contingent d'incendie et de secours pour les communes du territoire.
- **Aménagement durable** : 6,6 M€, dont 2,9 M€ pour des aménagements fonciers, ou 2,4 M€ pour l'aide à la production de logements sociaux ; 254 000 € seront consacrés en 2021 à l'équipement de panneaux photovoltaïques de la déchèterie d'Arvert, du pôle de transformation alimentaire et de la gare intermodale de Saujon.
- **Déplacements urbains et transports collectifs** : 15 M€, dont 6,5 M€ pour la délégation de service public mobilité ; 2,2 M€ pour la gare intermodale de Saujon ; 1,2 M€ pour le schéma cyclable ; 620 000 € pour le dépôt de bus...
- **Politique de la ville et de la solidarité** : 2,6 M€, dont 877 000 € pour l'action sociale, 1,2 M€ pour la politique de la ville (insertion, prévention de la délinquance, contrat de ville...) et 85 000 € pour les relais accueil petite enfance.
- **Développement économique** : 2,9 M€, dont 857 000 € pour les zones d'activités économiques, 396 000 € pour le pôle de transformation alimentaire.
- **Développement local et animation territoriale** : 12,1 M€, dont 4,5 M€ pour le tourisme, 4,2 M€ pour les ports, 1 M€ pour les actions culturelles. En 2021, 64 000 € seront consacrés à la poursuite des études opérationnelles concernant l'implantation de centres aquatiques sur le territoire. La livraison du port-chenal de l'Atelier à La Tremblade (4,2 M€) au Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre est prévue à l'été 2021.
- **Cycle de l'eau et environnement** : 27,4 M€, dont 25,4 M€ pour les travaux d'assainissement, 250 000 € pour les eaux pluviales urbaines.
- **Gestion des déchets** : 19,5 M€, dont 5,9 M€ pour la collecte en porte à porte ; 7,2 M€ pour le traitement, 2,3 M€ pour l'apport volontaire ...
- **Accueil des gens du voyage** : 2,1 M€, dont 1,2 M€, dédiés à l'aménagement et à la restructuration de l'aire des Chaux à Royan.

LE BUDGET COMMUNAUTAIRE EN CHIFFRES

- **Le montant total des budgets primitifs 2021 de la CARA s'élève à 121 M€** : budget principal : 64,8 M€ ; assainissement : 26,7 M€ ; gestion des déchets : 19,5 M€ ; transports : 8,3 M€ ; hippodrome : 482 000 € ; panneaux photovoltaïques : 274 000 € ; GEMAPI : 248 000 € ; Pôle de transformation : 396 000 € ; zones d'activités : 77 000 €.
- **Les recettes fiscales perçues par la CARA en 2021** s'élèvent à 31 M€. Près de 53 % de ces recettes sont reversés à l'État (47 % des produits) et aux communes (6 % des produits).
- **Progression limitée des dépenses de fonctionnement** (+2,58%) essentiellement liée à l'aide exceptionnelle aux entreprises, à l'augmentation de la contribution versée au SDIS et à la DSP transport. Les dépenses de personnel ont baissé de 80 000 euros et représentent 15,6% des dépenses totales de fonctionnement. Les effectifs de la CARA sont de 187 agents pour 2021.
- **Les taux de fiscalité votés par la CARA** restent relativement modérés. Taxe d'habitation (8,12% contre 9,42% pour les agglomérations au niveau national) ; taxe bâti foncier (0,90% contre 1,73%) ; taxe foncier non bâti (2,44% contre 5,05%) ; cotisation foncière des entreprises (23,85% contre 26,50%).
- **Une dette parfaitement maîtrisée**, avec une capacité de désendettement de 0,96 année contre 4,25 ans pour les collectivités de même strate. Le capital restant dû au 31 décembre 2020 s'élève à 17,4 M€.

Budget 2021 : la poursuite des grands projets

Plusieurs chantiers d'importance lancés au cours des précédentes années vont s'achever en 2021, comme l'extension du port-chenal de La Tremblade (4,2 M€) et la construction d'une déchèterie à Arvert (320 000 €). D'autres vont débiter cette année avec l'aménagement d'une gare intermodale à Saujon (2,3 M€) ou la création d'une zone d'activités aéronautiques à Médis.



Extension du port de La Tremblade : premiers bateaux accueillis fin juin. Les travaux d'extension du port-chenal de l'Atelier, à La Tremblade, ont débuté en janvier 2020. Un bassin à flot sera créé au centre-ville pour accueillir dès cet été 115 bateaux de plaisance et vieux gréements. Les travaux doivent s'achever en juin, après la pose de la porte-busquée et la réalisation des travaux extérieurs au bassin (quai d'honneur, pose des pontons et passerelles, éclairage...). Située dans l'ancienne gare de La Tremblade, la capitainerie sera réhabilitée au cours des mois à venir.



Ouverture de la déchèterie mixte d'Arvert en juin. Une quinzaine de quais ont été aménagés sur la zone économique des justices, à Arvert, dans cette nouvelle déchèterie destinée aux particuliers et aux professionnels. L'équipement s'étendra sur 18 000 m², et remplacera la déchèterie de La Tremblade, construite

il y a près de vingt-cinq ans sur 3000 m². Il permettra d'épargner aux artisans de la presqu'île d'Arvert de longs déplacements jusqu'à la déchèterie artisanale de Saint-Sulpice-de-Royan. Les toits des trois bâtiments seront équipés de panneaux photovoltaïques. Au final, 14 entreprises ont été mobilisées sur le chantier, dont seulement deux extérieures au département. Le budget total du projet s'élève à 2,6 millions d'euros HT, contre 3,5 initialement prévus, l'appel d'offres ayant permis de recevoir des réponses plus favorables.



Démarrage des travaux à la gare intermodale de Saujon. La première phase des travaux va concerner l'aménagement du parking du futur pôle intermodal, prévu entre mi-avril et juillet. Le parvis de la gare sera ensuite entièrement réaménagé au cours du second semestre 2021, du mois d'août au mois de novembre. La dernière phase du chantier portera sur le boulevard Clémenceau, et devrait durer de décembre 2021 à juin 2022, date prévue de livraison du nouvel équipement. Les plantations d'arbres auront lieu en septembre. Des mesures seront prises tout au long du chantier pour limiter au maximum la gêne occasionnée et permettre l'accès continu à la gare, à la Poste et aux commerces.



Création d'une zone d'activités aéronautiques à Médis. Près de 50 000 m² de terrain sont actuellement en cours d'acquisition par la CARA autour de l'aérodrome de Royan-Médis, pour y créer une nouvelle zone d'activités dédiée à l'industrie aéronautique. Celle-ci doit accueillir dans un premier temps Voltaero, un fleuron industriel du territoire qui a mis au point un avion hybride thermique-électrique, ainsi que Royan Aircraft, spécialisée dans la formation et les baptêmes de l'air en ULM.

6,5 millions d'euros de travaux programmés en 2021

Le conseil communautaire a approuvé le 16 novembre la programmation des travaux d'assainissement qui seront réalisés cette année pour un budget de 6,5 millions d'euros HT. Près d'une trentaine d'interventions sont programmées dans dix-sept communes, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement des eaux usées.

Adopté en juillet 2017 par les élus, ce document de planification détermine les actions et les investissements à réaliser d'ici 2030 pour améliorer la qualité, la fiabilité et la capacité des systèmes d'assainissement. Un total de 67,5 millions d'euros HT y seront consacrés.



Deux millions d'euros seront affectés aux travaux à la station d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer (en photo) et à celle de Saint-Georges-de-Didonne.

Des travaux pour réhabiliter les réseaux seront menés cette année dans dix communes, pour un coût de plus de 4,6 M€. Ils auront lieu à Cozes, La Tremblade, L'Éguille-sur-Seudre, Médis, Meschers-sur-Gironde, Mornac-sur-Seudre, Mortagne-sur-Gironde, Royan, Saujon et Vaux-sur-Mer. Une enveloppe de 1,8 M€ sera également consacrée à l'extension des réseaux d'assainissement à Arces-sur-Gironde, Breuillet, Floirac, Grézac et Médis.

Par ailleurs, les études seront menées en 2021 pour des travaux de 2 millions d'euros HT affectés aux stations d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer (remplacement des dégrilleurs) et de Saint-Georges-de-Didonne (déshydratation des boues et

désodorisation). Trois nouvelles stations d'épuration et réseaux d'assainissement vont être construits à Arces-sur-Gironde pour les hameaux de Brézillas et Bardécille/Semussac (1,8 M€ HT – environ 3,3 km de canalisations - 106 branchements), au hameau du Vivier à Saint-Romain-de-Benet (563 000 € HT – 1 km de canalisations et 48 branchements) et au village de Saint-Romain-sur-Gironde à Floirac (670 000 € HT – 1 425 m de canalisations et 46 branchements).

Des études de diagnostic du réseau seront par ailleurs menées à Barzan, Épargnes, Talmont et Royan (pour partie) pour lutter contre les eaux claires parasites en identifiant les points d'apport indirect d'eau de pluie.

La gestion des eaux pluviales à l'étude

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » (GEPU) est devenue obligatoire pour les communautés d'agglomération. Une étude a été lancée pour définir les modalités de ce transfert de compétence des communes à la CARA et élaborer un schéma directeur intercommunal des eaux pluviales, attendu pour 2022. Dans cette période

transitoire, la CARA continuera de s'appuyer sur les compétences et les moyens des communes, auxquelles des prestations de service seront proposées par convention. La gestion des eaux pluviales urbaines suppose des investissements lourds, pour l'entretien et la réhabilitation des réseaux existants. C'est pourquoi toutes les alternatives à la pose de canalisations et à

l'imperméabilisation des sols (création de noues, d'espaces verts ou de places de stationnement avec un revêtement perméable) sont à privilégier. « Certaines pratiques doivent aujourd'hui changer : il faut sortir d'un système « tout tuyau » et avoir une logique de gestion intégrée. C'est un vrai enjeu pour notre territoire », résume Jacques Lys, vice-président de la CARA en charge de l'assainissement.

Un pôle de transformation des produits locaux voit le jour à Saujon

Les travaux de construction d'un atelier mutualisé de découpe et de transformation de produits locaux ont débuté en janvier sur le parc d'activités économiques de La Roue 2 à Saujon. Le chantier va durer dix mois pour une livraison de l'équipement prévue en novembre 2021. Tous les producteurs de Charente-Maritime et des territoires environnants qui le souhaitent pourront devenir associés ou clients du futur équipement.



Comment développer notre économie agricole ? Comment aider les éleveurs et les maraîchers à commercialiser leurs produits en circuits courts ? « *Nous avons lancé la réflexion avec un groupe de producteurs dès 2016, rappelle Michèle Carré, maire de Semussac et conseillère déléguée en charge du développement agricole et de la ruralité. L'une des principales difficultés auxquelles ils sont confrontés est l'absence d'outil de découpe et de transformation à proximité. Certains sont obligés d'aller en Vendée ou dans les pays de la Loire pour transformer leurs produits. C'est la raison pour laquelle la CARA a fait le choix de construire cet équipement de proximité dont nos producteurs locaux auront la pleine maîtrise.* » Les travaux ont débuté en janvier dans la zone d'activités de la Roue 2, à Saujon. Le site occupe

une position centrale par rapport aux exploitations du territoire et aux trois abattoirs de Surgères (bœufs, veaux et agneaux), de Chalais (porc), et de Montguyon (agneaux, bovins). Le recours aux services de ces abattoirs restera nécessaire pour l'abattage des bêtes, ainsi que pour la préparation de steak hachés.

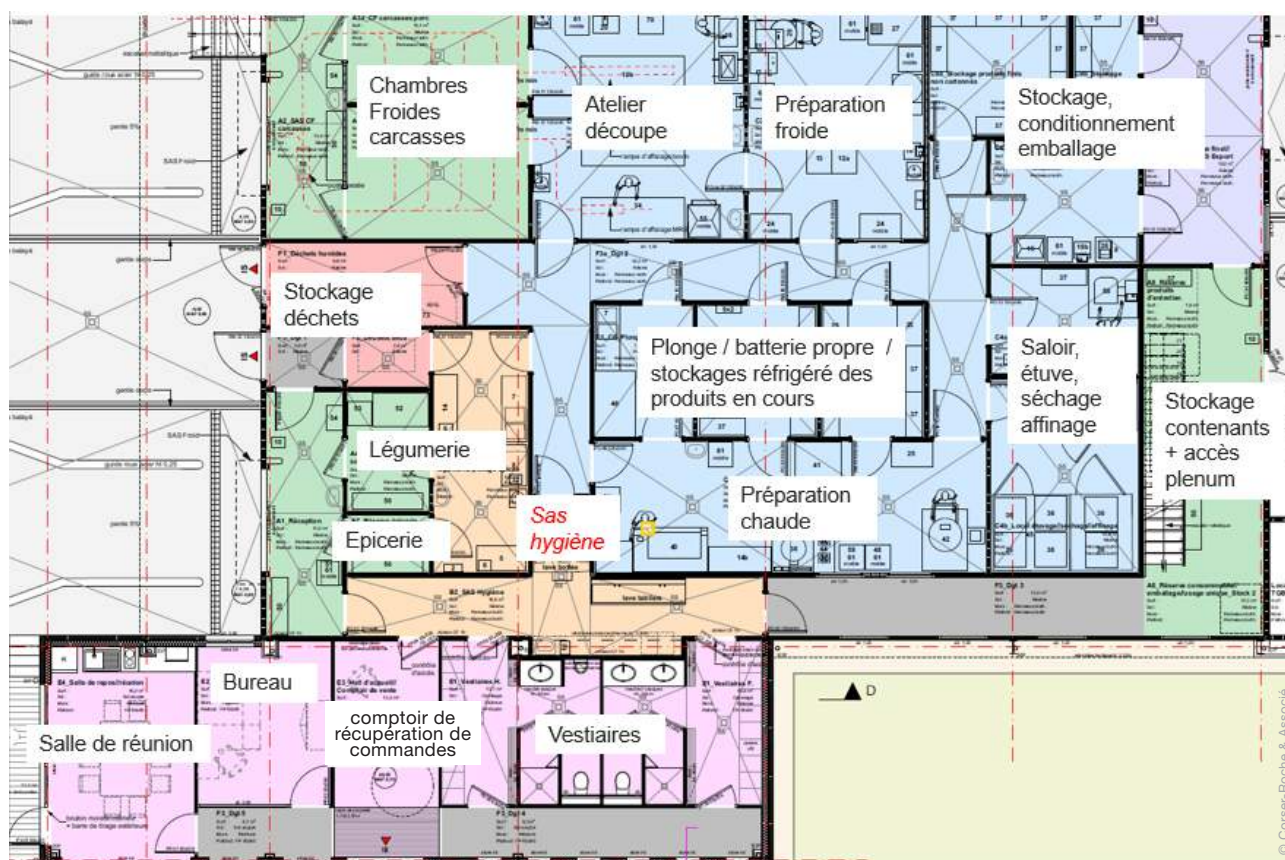
Un outil aux mains des producteurs. La construction de l'atelier est réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la CARA qui porte l'ensemble des investissements (foncier, bâti, premier parc de machines). Une fois réalisé, l'équipement sera loué à une société réunissant les producteurs locaux intéressés. La gouvernance, l'exploitation technique et le développement commercial de l'atelier relèveront intégralement des choix de cette société d'exploitation, qui

sera également responsable des agréments sanitaires nécessaires. Depuis plus de trois ans, un groupe de producteurs travaille déjà aux côtés de la CARA pour contribuer à l'élaboration d'un équipement le plus adapté à leurs besoins. Ils sont conseillés par le cabinet AFIPAR qui accompagne la structuration de leur société d'exploitation, dont la création est prévue au premier semestre 2021 autour de sept futurs associés. Leur offre de services sera accessible à l'ensemble des producteurs dont certains ont déjà pris rang pour en être clients.

Cette société prévoit de recruter deux salariés à temps plein dès la première année dont un boucher à la découpe et planification et un boucher-charcutier à la transformation et à la mise sous vide.



Thierry Bonnin (Saint-Augustin) et Yann Viaud (Saujon) font partie du groupe de producteurs qui participent depuis 2016 à l'élaboration du projet avec la CARA et à qui sera confiée la gestion de l'équipement.



Cet atelier de 451 m² est conçu selon la logique de « marche en avant » du produit. Il répondra aux normes en vigueur (normes CE & APSAD).

Une large palette de services

Le pôle transformation de Saujon sera conçu pour traiter des produits de qualité « fermière » dans un atelier de dimension artisanale (451 m²), mais ambitieux dans la palette de services proposés. « *Ce positionnement commercial répond aux attentes des consommateurs sur la qualité des matières premières, les recettes traditionnelles ou les produits du terroir,* souligne Amandine Massé, responsable du service développement agricole de la CARA. *Il permet aux producteurs d'augmenter la valeur ajoutée de leurs produits.* »

L'équipement sera ainsi doté de tous les outils pour la découpe des carcasses et les préparations chaudes et froides de fruits et légumes et de viandes multi-espèces. Il comprendra une zone de conserverie et un

secteur affinage-étuvage-séchage-saloir, très attendu par les producteurs. Il disposera également d'un espace réservé au conditionnement de ces productions locales majoritairement destinées à la vente en circuits courts de proximité. Le bâtiment sera également doté d'une centrale photovoltaïque en toiture.

Des réserves foncières sont en outre déjà prévues sur le site pour une extension future de l'atelier. Le coût total de l'opération s'élève à 2,2 millions d'euros HT, supporté à 68% par les fonds propres de la CARA avec l'appui financier du fonds européen LEADER (100 000 €), de l'État (397 448 €), de la Région Nouvelle-Aquitaine (230 046 €) et du Conseil départemental de Charente-Maritime (25 000 €).

Les producteurs de Charente-Maritime et des territoires environnants qui souhaitent devenir associés ou clients du futur équipement peuvent contacter le service développement agricole de la CARA au 05 46 22 19 19 / developpement.economique@agglo-royan.fr

Vers un prix unique de l'eau

L'organisation des services de l'eau potable va évoluer à partir du 1^{er} janvier 2022. La distribution de l'eau sera confiée à un acteur unique pour les 33 communes de la CARA, ce qui permettra d'harmoniser les prix ainsi que les services rendus aux usagers sur l'ensemble du territoire. La production d'eau sera confiée à la RESE, la régie publique du syndicat départemental Eau 17.

Si le prix du service de l'assainissement collectif est identique dans les 33 communes de la CARA, il existe en revanche plusieurs tarifications pour l'eau potable. Celles-ci ont été fixées par les communes avant le transfert de cette compétence à la CARA, le 1^{er} janvier 2014. À l'heure actuelle, onze services différents sont chargés de distribuer l'eau potable à près de 75 000 abonnés. Trois opérateurs privés (AGUR, la Compagnie des Eaux de Royan et Royan Eau et Environnement) assurent cette mission dans 29 des 33 communes de la CARA par le biais de huit contrats de délégation de service public (DSP).

L'ensemble de ces contrats arrivant à terme entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2023, les élus de la CARA ont souhaité profiter de cette échéance pour simplifier la gestion de l'eau potable. « *Nous avons étudié plusieurs scénarios, explique Bernard Laumonier, le maire de Floirac également vice-président d'Eau 17 et président de la commission territoriale du pays royannais. Nous voulons un prix unique sur tout le territoire, et une qualité de service homogène. Nous souhaitons également privilégier une gestion publique de la ressource en eau, notre bien commun, et limiter les situations de monopole sur une durée longue.* » Composé d'une centaine d'élus de tout le département, le comité syndical d'Eau 17 a ainsi validé, le 11 décembre 2020, une nouvelle organisation des services de l'eau à l'échelle des 33 communes de la CARA. À compter du 1^{er} janvier 2022, la distribution de l'eau sera confiée à un opérateur unique pour l'ensemble du territoire, via un

contrat de délégation de service public d'une durée de 10 ans. Plusieurs candidats, reconnus pour leur expertise dans ce domaine, sont susceptibles de répondre. La production d'eau potable, effectuée à partir de huit forages, sera publique : elle sera assurée par la régie du syndicat départemental, la RESE. Un marché de prestations de service sera passé pour une durée de quatre ans, le temps que la régie publique puisse s'organiser pour assurer la gestion de la production d'eau potable avec ses propres moyens.

« *Nous attendons plusieurs améliorations significatives de cette nouvelle organisation, poursuit Bernard Laumonier. Outre l'har-*

monisation tarifaire, qui interviendra après l'échéance de l'ensemble des contrats de DSP en vigueur, ce mode de gestion unique permettra d'harmoniser progressivement le service public de distribution d'eau potable et de renforcer son efficacité. » Des objectifs pourront en effet être assignés au futur exploitant, dans la relation aux abonnés, l'amélioration du rendement du réseau ou encore la prise en compte du développement durable dans la gestion du service.

L'alimentation en eau du territoire

- 8 ressources / 8,2 millions de m³ produits / 7 102 938 m³ consommés / 93 m³/abonnés/an
- 32 réservoirs / 1 564 km de réseau / 64 km renouvelés entre 2014 et 2018.

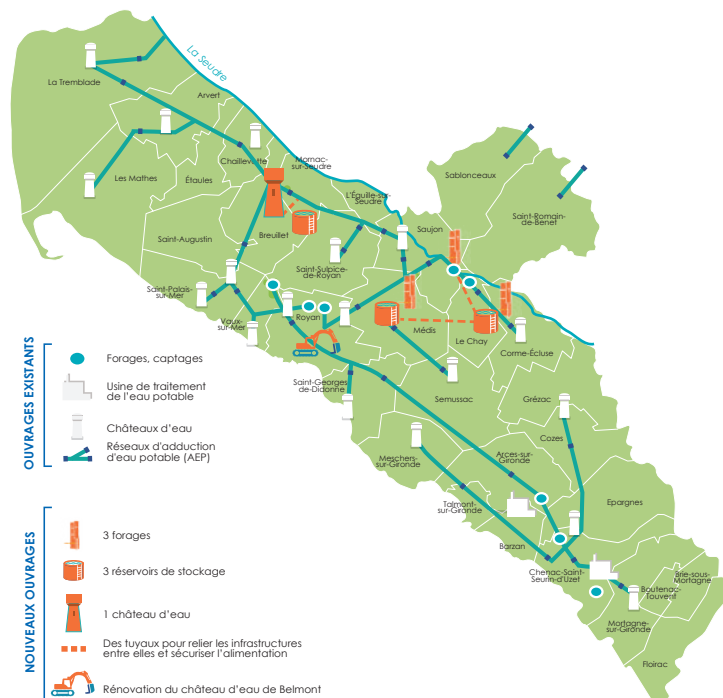
Prix moyen de l'eau : sur le territoire de la CARA, le prix de l'eau potable s'élève en moyenne (abonnement et taxes comprises) à 1,90 € / m³. Le prix moyen de l'eau avec assainissement s'élève à 4,17 € / m³.



Des investissements massifs pour sécuriser l'alimentation en eau de la CARA

Entre 2014 et 2026, c'est un budget de 65 millions d'euros qui est consacré par Eau 17 à la qualité de l'eau distribuée, à la sécurisation des ressources et au renouvellement des réseaux.

La CARA ne gère pas directement le service d'eau potable qui lui a été délégué par les communes le 1^{er} janvier 2014. Elle a confié cette compétence à Eau 17 (ex Syndicat des eaux de Charente-Maritime), créé par les élus locaux en 1952 et qui regroupe aujourd'hui 432 communes du département. L'objectif, pour les élus de la CARA, était alors de favoriser une gestion plus globale et sécurisée de l'alimentation en eau potable sur l'ensemble du territoire. En adhérant à Eau 17, ils voulaient aussi bénéficier d'une eau de qualité, en quantité suffisante et à un prix maîtrisé, quelle que soit la saison. Un schéma directeur lancé par Eau 17 en 2015 a permis d'identifier des fragilités et des incohérences historiques, liées au fait que chaque commune gérât auparavant son réseau avec son propre exploitant et dans certains cas devait acheter son eau à la commune voisine. C'est désormais l'esprit communautaire qui prévaut. Un plan pluriannuel d'investissements a été défini entre Eau 17 et la CARA pour répondre à l'ensemble des besoins du territoire. Depuis 2014, ce sont 36 millions d'euros qui ont été alloués : une nouvelle usine de traitement d'eau potable a été construite à Barzan, des captages ont été réhabilités et de nombreux kilomètres de réseaux renouvelés. Ce n'était qu'une première étape. 11 millions d'euros doivent être investis pour la suite de cette opération qui devrait se clôturer en 2026. Il est notamment prévu de mettre en service un nouveau forage du côté de Médis et de construire un complexe sur la commune



de Le Chay. Celui-ci comprendra deux nouveaux réservoirs permettant de stocker 12 000 m³ d'eau supplémentaires pour répondre à la demande estivale et sécuriser la distribution en eau potable. Du côté de Breuillet, un château d'eau sera également érigé ainsi qu'un réservoir au sol. Ils serviront à stocker 2 500 m³. Dans le même temps, près de 20 millions d'euros seront consacrés au remplacement des conduites vieillissantes.

Cure de jouvence pour le château d'eau de Belmont

Situé sur la N150 à Royan, cet emblématique château d'eau pensé par l'architecte Guillaume Gillet a été construit entre 1959 et 1960. L'édifice de 38 mètres de haut possède une capacité de 2 400 m³. L'eau, stockée dans la cuve au sommet, provient des eaux souterraines de Royan, Saujon, Chenac ou Arces-sur-Gironde. Relié aux autres réserves d'eau du secteur, sa grande capacité lui permet d'alimenter la ville, les communes limitrophes et de répondre aux fortes demandes estivales. Ce bâtiment, sous haute surveillance du fait de son importance dans le système d'alimentation en eau potable de la CARA, a fait l'objet d'un diagnostic par un bureau d'études accompagné par les équipes techniques

d'Eau 17. De multiples détériorations ont été identifiées, nécessitant des travaux de réparation pour sécuriser le château d'eau et son système hydraulique. Lors d'une première phase de travaux menée en 2020, l'ensemble des équipements de téléphonie ont été transférés sur un pylône à proximité de l'ouvrage. Une seconde phase débutera au cours du deuxième trimestre 2021 pour mettre l'édifice au chômage (by-pass). La troisième et dernière phase de l'opération – la réhabilitation globale du château d'eau – débutera après la saison estivale pour une durée de 6 mois. Le montant de cette opération s'élève à 1 675 000 €, subventionné à hauteur de 500 000 € par l'agence de l'eau Adour Garonne.



© Stéphane Papeau

Le Pass Villégiature, un bon plan pour visiter le territoire

Comment permettre aux habitants de découvrir ou redécouvrir les richesses de leur territoire ? Pour mieux faire connaître l'offre de loisirs qui existe en pays royanais, l'Office de tourisme communautaire (OTC) Destination Royan Atlantique a lancé en février le Pass Villégiature. Réservé aux habitants et résidents secondaires des 33 communes de la CARA, ce pass gratuit et permanent leur permet de bénéficier de nombreux avantages sur la visite de sites renommés, mais aussi de lieux et d'activités moins connus du public. Il est valable toute l'année à raison d'une carte par foyer (deux adultes et trois enfants maximum). Dotée de son Pass, chaque famille pourra bénéficier d'offres exclusives auprès d'une centaine de partenaires, mais aussi d'informations sur les actualités du territoire et de privilèges dans la boutique de l'OTC. Le Pass Villégiature peut être retiré toute l'année dans les offices de tourisme. Pour l'obtenir, il faut être habitant ou résident secondaire de l'agglomération de Royan, avoir plus de 18 ans et fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Taxe de séjour : une plateforme au service des hébergeurs

Créée par une loi de 1910 pour améliorer les infrastructures touristiques, 76% des communes françaises prélèvent aujourd'hui la taxe de séjour. Elle est payée par le visiteur auprès de l'établissement où il loge et varie en fonction du type d'hébergement et de son standing. Sur le territoire de la CARA, la taxe de séjour peut ainsi passer de 22 centimes par personne et par nuit dans un camping un ou deux étoiles à 4,40 euros pour un palace. Collectée par les hébergeurs (campings, hôtels, meublés de tourisme, ...) ou par les plateformes de réservation en ligne, elle est ensuite reversée à l'Office de tourisme communautaire Destination Royan Atlantique via la CARA. En 2020, l'OTC a ainsi perçu plus de 2 millions d'euros de taxe de séjour, pour financer toutes les actions de promotion touristique de notre territoire.

Pour aider les hébergeurs à percevoir et reverser le produit de la taxe de séjour, la CARA et l'OTC ont créé une plateforme d'information, de déclaration et de paiement (<https://royanatlantique.taxesejour.fr>). Ils y trouveront tous les outils pour s'acquitter le plus simplement possible de cette obligation légale, qui peut évoluer en fonction des différentes lois de finances. Celle du 28 décembre 2017 a par exemple considérablement modifié le calcul de la taxe de séjour pour les hébergements non classés, désormais fixée à 5% HT du prix de l'hébergement par personne et par jour, avec un plafond fixé au 1^{er} janvier 2019 à 2,30 € (hors taxe additionnelle de 10% versée au Département). Pour le législateur, l'objectif était clair :



il s'agissait d'inciter les hébergeurs à classer leur logement et à tirer vers le haut toute une industrie, dans un contexte de forte concurrence internationale entre destinations touristiques. La taxe de séjour proportionnelle des hébergements non-classés a connu une nouvelle évolution avec la loi de finances du 29 décembre 2020 : depuis le 1^{er} janvier 2021, le plafonnement est fixé au tarif le plus élevé délibéré par la CARA, soit celui des palaces à 4,40 euros par nuit et par personne. Sur le territoire de la CARA, on compte 1 226 classés sur 3 723 établissements connus. Pour pouvoir appliquer un tarif fixe et ne pas être soumis à la taxe proportionnelle, il est donc conseillé de faire classer l'hébergement, ce qui permet une meilleure valorisation des locations et autorise un abattement fiscal sur les gains de 71% au lieu de 50%.

Une question?

Les services de l'Office de tourisme communautaire restent à votre entière disposition pour vous informer et vous accompagner dans la collecte, la déclaration et le reversement de la taxe de séjour. Contactez-nous au 05 46 08 17 30 ou par courriel : royanatlantique@taxesejour.fr. Pour toutes questions sur le classement contactez le 05 46 08 17 20



© Yoshi Power Shot

Une nouvelle offre de mobilité pour faciliter tous vos déplacements

Réseau de transports en commun amélioré, nouveaux services, aménagement de gares intermodales et de pistes cyclables... En 2021, la CARA multiplie les initiatives pour vous permettre de vous déplacer toujours plus facilement.

Des bus plus rapides, plus fréquents, plus confortables et moins chers : douze ans après la création du premier réseau de transports urbains dans les communes de la CARA, se déplacer en autobus n'aura jamais été aussi facile. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020, le contrat de délégation du service public de mobilité urbaine signé entre la CARA et le groupement Transdev-Metereau prévoit une série d'améliorations considérables. « Nous avons tiré les enseignements du passé pour faire évoluer notre offre et la rendre plus attractive, avance Claude Baudin, vice-président de la CARA en charge de la mobilité. Notre objectif est ambitieux. Nous voulons augmenter la fréquentation des bus de 35% pour atteindre 1,6 million de voyages par an d'ici 2025 et 1,5 million de kilomètres parcourus, avec un réseau bien adapté au territoire et aux besoins des usagers, notamment en été. » La réorganisation du

réseau de bus, qui devait être mise en œuvre en juillet 2020, a été retardée en raison de la crise sanitaire. Les changements interviendront à partir du 12 avril, avec des fréquences renforcées et des itinéraires modifiés pour améliorer la desserte des communes de la CARA.

Cette nouvelle offre mobilité comporte trois avancées majeures, que nous vous présentons dans les pages suivantes. La première porte sur le renforcement du réseau « cara'bus » au cœur de l'agglomération, dans sa partie la plus urbaine, avec des bus plus fréquents et des horaires élargis pendant l'été. La deuxième amélioration concerne toutes les communes rurales qui ne sont pas desservies par une ligne de bus régulière : le transport à la demande y sera simplifié et le nombre de destinations revu à la hausse, pour acheminer les usagers vers une douzaine de points névralgiques du réseau grâce au nouveau service « cara'fil ». Le service « cara'vel » de location de vélo longue durée vient enfin compléter l'offre de transport en commun pour les petits déplacements du quotidien. Objectif : faire de « cara'bus » le réseau de toutes les mobilités sur le territoire de la CARA.



« cara'bus » : une offre de bus améliorée

Le lundi 12 avril 2021, place à 10 nouvelles lignes principales qui amélioreront la desserte des communes de la CARA grâce à des fréquences renforcées et des itinéraires modifiés. La gare intermodale en restera le point central où s'effectueront les principales correspondances entre lignes.

Des bus deux fois plus fréquents au cœur de l'agglomération À compter du lundi 12 avril, la partie la plus urbaine du territoire sera traversée par trois lignes fortes entre Saint-Georges-de-Didonne, Royan, Vaux-sur-Mer et Saint-Palais-sur-Mer (ligne 1), entre Médis et Vaux-sur-Mer (ligne 2) et dans le centre de Royan (ligne 3). « Ces lignes vont desservir les grands équipements de l'agglomération et les centres des communes du cœur urbain, souligne Claude Baudin. Les bus y circuleront toute l'année, du lundi au samedi hors jours fériés, et offriront un passage toutes les 30 minutes à partir du 12 avril, contre un passage toutes les heures auparavant. » Ces trois lignes fortes sont complétées par une ligne de maillage, la ligne 4. Celle-ci offre une desserte plus fine du territoire et passe toutes les heures. Elle circule du lundi au samedi (hors jours fériés), toute l'année. « En adaptant la fréquence des bus à la densité urbaine, les transports en commun deviennent une vraie solution de déplacement pour les trajets de moyenne distance », confirme Mathieu Broussan, responsable du service mobilité de la CARA.

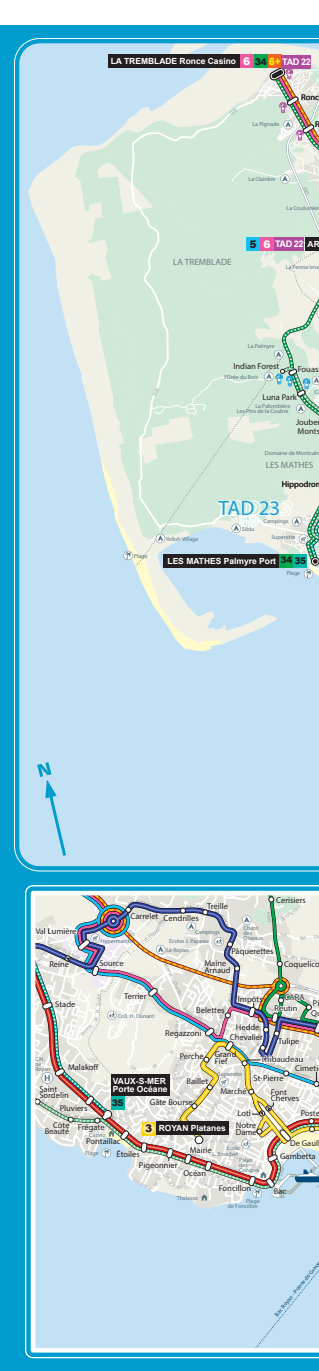
Création d'une ligne express entre La Tremblade et Royan. Ces trois lignes fortes sont complétées par la ligne 6+ qui circule aux heures de pointe entre La Tremblade, Breuillet et Royan, toute l'année du lundi au samedi (hors jours fériés). Bien adaptée aux actifs, celle-ci permet de gagner 15 minutes par rapport à la ligne 6 qui continue à assurer une desserte fine des communes situées sur l'axe La Tremblade / Royan. « On ne mettra plus que 40 minutes pour venir de La Tremblade à Royan, ce qui se rapproche beaucoup du temps de trajet en voiture », fait observer Mathieu Broussan.

Une offre estivale entièrement repensée. Afin de tenir compte des besoins touristiques, « cara'bus » adapte son offre dès la mi-saison. Les actuelles lignes 31 et 32 fonctionnent dès le 12 avril. Elles circulent du lundi au dimanche et desservent :

- les plages entre Royan et Les Mathes - La Palmyre pour la ligne 31, ainsi que le zoo ;
- les plages de Saint-Georges-de-Didonne et Meschers-sur-Gironde, ainsi que Talmont, Barzan, Chenac - Saint-Seurin d'Uzet et Mortagne-sur-Gironde pour la ligne 32.

Une offre estivale complète sera mise en place en juillet et août, avec des horaires plus tardifs et trois nouvelles lignes spécifiques.

- La ligne 33 permet de relier la gare de Saujon à la presqu'île d'Arvert grâce à une correspondance, à Breuillet, avec les lignes 6 et 6 express. Elle circulera sur réservation, du lundi au samedi (hors jours fériés), à raison de quatre allers/retours par jour.
- La ligne 34 reliera La Tremblade, Arvert, les campings des Mathes au zoo et à la plage de La Palmyre. Elle fonctionnera du lundi au dimanche, à raison de trois allers/retours par jour.
- La ligne 35 permettra aux vacanciers des campings de Saint-Augustin de se rendre soit sur la plage de Royan soit au zoo et à la plage de La Palmyre. Elle offrira trois allers/retours par jour, du lundi au dimanche.



« cara'fil » : simple comme un coup de fil

Le bus n'est pas réservé qu'aux habitants des villes. Le service de transport à la demande « cara'fil » permet aux personnes à mobilité réduite et aux habitants éloignés des lignes régulières d'avoir accès à une solution de mobilité.

Tous les habitants du territoire ont accès au réseau de transport « cara'bus », même ceux qui n'ont pas de ligne de bus régulière dans leur commune. Lancé en 2016, le service de substitution « cara'fil » s'adresse aux personnes à mobilité réduite et à toutes celles qui habitent à plus de 500 mètres d'un arrêt (pas de distance minimale pour les personnes à mobilité réduite) ou dans une commune non desservie par une ligne de bus.

Comment ça marche ? Pour en bénéficier, il suffit de réserver son déplacement la veille au plus tard en appelant la boutique « cara'bus » au 0 810 810 977 (0,08€ par appel + prix d'un appel local), du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17

heures. « cara'fil » vient ensuite chercher les clients devant chez eux, dans un véhicule de type taxi ou minibus, et les achemine vers l'arrêt de bus le plus proche afin qu'ils continuent leur voyage. Ce service fonctionne toute l'année, du lundi au samedi, hors jours fériés, de 8 heures à 18 heures. Le tarif est celui en vigueur sur le réseau « cara'bus » : 1,40 euro pour un pass unitaire, qui vous permet ensuite de voyager sur l'ensemble du réseau pendant une heure. Avec le pass journée à 3,70 euros, vous pouvez effectuer un nombre illimité de déplacements dans la journée.

Des déplacements facilités. À partir du 12 avril, le fonctionnement de « cara'fil » va évoluer.

« Nous avions auparavant un seul service pour l'ensemble du territoire, précise Claude Baudin. Le transport à la demande est désormais organisé en fonction de quatre bassins de vie. Depuis son domicile, le client aura le choix de sa destination entre l'arrêt de bus le plus proche ou une douzaine de points de correspondance prédéfinis. » Un habitant de Sablonceaux pourra ainsi être conduit à l'arrêt de bus de la gare de Cozes, comme auparavant, mais aussi au centre-ville de Saujon ou de Semussac. En été, une cinquième zone sera mise en place pour offrir de nouvelles possibilités de déplacement vers les plages, les lieux touristiques et les centres d'hébergement du sud-est de la CARA. « Notre volonté est d'offrir un service plus souple et proche des besoins des gens, à qui il ne sera plus demandé de prendre un bus en correspondance. »



« La voiture ? Je n'en vois pas l'utilité »



Élisabeth habite à La Palmyre depuis son départ à la retraite en 2009. Sans voiture, elle effectue tous ses déplacements en bus. Pendant la saison estivale, elle utilise la ligne 31 qui dessert la commune plusieurs fois par jour et la dépose à la gare de Royan. À partir du mois d'octobre et jusqu'en avril, elle fait appel au service « cara'fil » : un minibus vient alors la chercher devant chez elle pour la conduire à l'arrêt de bus le plus proche, à l'église des Mathes. « *J'ai un abonnement, cela me permet de voyager autant que je veux* », apprécie Élisabeth, qui connaît le réseau et les horaires sur le bout des doigts. En ce vendredi 19 février, le programme de la journée est bien rempli. Le minibus « cara'fil » l'attend à 11 heures à son domicile. « *Je vais rejoindre mon petit-fils à Royan, explique-t-elle. J'en profiterai pour faire une course, passer au cabinet médical pour un renseignement et aussi à la banque.* » Le retour est prévu avant le couvre-feu : « *Je prends le bus de 16h22 qui me dépose aux Mathes à 16h55. De là, un minibus vient me chercher pour me raccompagner à domicile.* »

Ancienne éducatrice spécialisée, Élisabeth tient à préciser qu'elle reste toujours, à 75 ans, une très bonne conductrice. « *J'ai une grande expérience de la conduite de voiture. Mais entre l'achat, l'assurance, l'entretien et tous les frais, il faut compter un budget de 400 euros par mois, même quand on ne roule pas beaucoup. La voiture ? je n'en vois pas l'utilité. Dans mon cas, ce serait comme jeter de l'argent par la fenêtre. Et c'est aussi un moyen de transport moins écologique que le bus.* »

Les quatre zones « cara'fil »

Transport à la demande (TAD) 20	
J'habite à...	« cara'fil » me dépose à l'un des points de rabattement suivants :
• Arces-sur-Gironde • Barzan • Boutenac-Touvent • Brie-sous-Mortagne • Chenac - St-Seurin d'Uzet • Cozes (Sud de la commune) • Épargnes • Floirac • Mortagne-sur-Gironde • Talmont	COZES - Gare
	MESCHERS - Longée
	SEMUSSAC - Didonne
TAD 21	
• Le Chay • Corme-Écluse • Grézac • Sablonceaux • Saint-Romain de Benet • Saujon	COZES - Gare
	SEMUSSAC - Didonne
	SAUJON - Gare
	SAUJON - Richelieu
TAD 22	
• Arvert • Breuillet • Chaillevette • L'Éguille-sur-Seudre • Étaules • Marennes (Place Carnot) • Mornac-sur-Seudre • Saint-Sulpice-de-Royan (Fontbedeau) • La Tremblade	LA TREMBLADE - Ronce Casino
	ARVERT - Halle
	ETAULES - Eglise
	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN - Centre
	SAUJON - Gare
	SAUJON - Richelieu
TAD 23	
• Les Mathes • Saint-Palais-sur-mer • Vaux-sur-mer	LES MATHES - Eglise
	ST-PALAIS-SUR-MER - Vallet
	VAUX-SUR-MER - Malakoff
TAD été	
• Arces-sur-Gironde • Barzan • Boutenac-Touvent • Brie-sous-Mortagne • Chenac - Saint-Seurin d'Uzet • Cozes (Sud de la commune) • Épargnes • Floirac • Mortagne-sur-Gironde	Plages de la Gironde, de Chenac à Royan
	COZES - Gare
	MESCHERS - Longée
	ROYAN - Gare

Le vélo, un moyen de transport à part entière

Pour développer la pratique du vélo sur les petits trajets du quotidien, la CARA et son délégataire mobilité, Transdev, lancent « cara'vel », un nouveau service de location de vélos longue durée.

À partir du lundi 22 mars, il sera désormais possible de louer un vélo sur une longue durée, pour effectuer ses petits achats du quotidien, se rendre au travail ou se balader. En complément de tous les déplacements en bus, le réseau des mobilités proposera à la location trente vélos à assistance électrique (VAE) pour une durée de trois ou six mois. « Ce nouveau service doit permettre aux habitants de tester l'utilisation d'un VAE, avant de renouveler leur abonnement ou d'acquiescer leur propre matériel », détaille Claude Baudin. L'entretien est compris dans l'abonnement, dont le prix

variera en fonction de la durée. Les personnes déjà abonnées à « cara'bus » auront droit à un tarif très préférentiel. Le fonctionnement de ce nouveau service, baptisé « cara'vel », est simple : il suffit de remplir un dossier sur le site www.cara-bus.com ou directement à l'agence des mobilités, sur la place de la gare à Royan. Une fois rempli, la personne qui souhaite louer un vélo « cara'vel » pourra se rendre chez le loueur de vélos Cyclo-Jet Royan, situé 20 boulevard de Lattre de Tassigny à Royan, pour les dernières formalités. Il pourra ensuite repartir avec son vélo ou choisir de le faire



livrer à domicile dans un délai de 48 heures. En cadeau, un « kit sécurité » sera offert à la première location.

Prix des abonnements « cara'vel »	Location 3 mois	Location 6 mois
Non abonnés « cara'bus »	120 €	230 €
Abonnés « cara'bus »	60 €	100 €

Des aménagements cyclables programmés dans huit communes

Aujourd'hui, la moitié des trajets effectués quotidiennement en voiture sur notre territoire sont inférieurs à 2 kilomètres. « Notre objectif est de tripler d'ici 2025 la part du vélo dans les déplacements, en la faisant passer de 1,7% à 5,1% », rappelle Vincent Barraud, le président de la CARA. Pour inciter les habitants à pédaler sur les petits trajets du quotidien, les élus communautaires ont adopté le 24 janvier 2020 un second schéma cyclable, prévoyant notamment la création d'un réseau de qualité entre les communes et le centre de l'agglomération. Des fonds de concours dédiés aux aménagements cyclables ont également été prévus au budget de la CARA pour aider les communes à financer les travaux.

En 2021, 1,2 million d'euros seront ainsi consacrés aux premiers travaux d'aménagement qui doivent commencer au printemps dans une dizaine de communes. Une voie verte (réservée aux déplacements non motorisés, tels que les piétons et les vélos) sera créée à **Boutenac-Touvent** entre Boutenac et Touvent et à **Saint-Augustin**, pour relier **Saint-Palais-sur-Mer** par le chemin de la Fourchauderie. En collaboration avec le Département, le tracé des chemins de la Seudre à **La Tremblade** sera modifié avec la création d'une voie verte au niveau de la zone d'activités des Brassons, permettant d'éviter aux cyclistes de circuler avec les

véhicules motorisés sur plus de 600 mètres de voirie. Une voie verte sera également aménagée en avril à **Breuillet**, au niveau de l'Arboretum, premier maillon d'une liaison en direction du hameau de Taupignac. À **Vaux-sur-Mer**, un travail conjoint est mené avec la commune et le Département pour réhabiliter les aménagements existants de l'Avenue Côte de Beauté, en créant un cheminement piéton séparé d'une nouvelle piste cyclable, permettant de relier la plage de Nauzan à celle de Pontailiac.

D'autres aménagement plus complexes sont actuellement à l'étude, comme la première tranche d'une liaison entre **Saint-Sulpice-de-Royan** et Royan (programmée à l'automne), ou celle prévue entre le centre de Saint-Sulpice-de-Royan et le bourg de chez Dias à **Médis** (dès cet été). La liaison complète entre les deux communes sera réalisée en 2022, à la faveur des travaux menés par le Département sur la RD140. Enfin, les études pour la création d'une liaison entre **Royan**, **Médis** et **Saujon** seront lancées en 2021. Enfin, plus de 9 km de voies cyclables sont programmés avec les futurs projets routiers du Département dans les communes d'Arvert, Barzan, Breuillet, Étaules Médis, Royan, Saint-Augustin et Saujon.

Une information complète et en temps réel

Depuis son lancement en 2009, le réseau « cara'bus » a constamment fait évoluer son site internet et développé des moyens d'information pour aider les usagers à préparer leurs voyages. De nouveaux outils sont aujourd'hui proposés aux voyageurs.



Avec la mise en place du réseau des mobilités, le **site internet www.cara-bus.com** a fait peau neuve et délivre une information complète : horaires, plan du réseau, tarifs, recherche d'itinéraires, informations sur le trafic en temps réel... Adapté aux ordinateurs, tablettes et smartphones, le nouveau site permet également d'acheter en ligne ses titres de transport et de s'inscrire pour recevoir des alertes ciblées sur les animations, les modifications ou les perturbations du réseau. De nouvelles fonctionnalités ont été développées, comme une recherche d'itinéraires fournissant les horaires en temps réel. La pré-réservation en ligne d'un vélo à assistance électrique est également possible.



En complément du site internet, **l'application mobile «cara'bus»** offre la possibilité de suivre son bus en temps réel et de connaître ainsi le temps d'attente avant l'arrivée du bus à l'arrêt. Cette application, que l'on peut télécharger gratuitement, permet également d'acheter son ticket sans monnaie, et fait office de titre de

transport validé directement sur le smartphone. Elle permet de connaître l'arrêt de bus le plus proche ainsi que la (ou les) lignes qui le desservent et les horaires de passage des bus. Avec la cartographie interactive, l'utilisateur peut voir l'ensemble des possibilités de transport public disponibles autour de lui.

Aux **arrêts de bus**, le client trouvera une information complète avec les horaires et plans des lignes desservant l'arrêt, les tarifs et liens vers les outils numériques. Si l'arrêt est pourvu d'un abri, le plan du réseau sera affiché. Depuis 2014, 233 arrêts de bus du réseau principal et 63 arrêts du réseau secondaire (ramassage scolaire) ont par ailleurs été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite, soit 296 arrêts sur les 684 que compte l'ensemble du réseau. Cent vingt-trois nouveaux abris voyageurs ont également été posés dans les communes de l'agglomération depuis 2014. Cet important programme d'équipement et de **mise en accessibilité** dispose d'une enveloppe budgétaire de 5,3 millions d'euros, contribuant à faire de la CARA une collectivité exemplaire en matière d'accessibilité aux transports en commun. Une fois à bord des bus, le client pourra enfin suivre son trajet (ligne, terminus, prochain arrêt) sur les **bandeaux lumineux** et par les **annonces sonores**.

Tarifs en baisse

La gamme tarifaire de « cara'bus » s'adapte aux besoins des clients. Les tarifs actuellement en vigueur sont reconduits, à deux exceptions près. Le prix du Pass unitaire diminue de 12,5 %. Il coûtera désormais 1,40 € à bord du bus et seulement 1,30 € s'il est acheté sur l'application « cara'bus » (soit une diminution de 18,75 % par rapport au tarif actuel de 1,60 €). Le tarif du Pass annuel jeune baisse proportionnellement au nombre d'abonnés jeunes d'une même famille : -10 % pour le deuxième enfant, -20 % pour le troisième

enfant, -30 % pour le quatrième enfant... Les points de vente restent inchangés : vous pouvez acheter vos titres de transport à l'agence des mobilités, sur le site Internet www.cara-bus.com et sur l'application.

Certains titres sont également vendus par une trentaine de commerçants répartis sur le territoire de la CARA, ainsi qu'au distributeur de titres (DAT) présent en gare de Royan. Enfin, il est toujours possible d'acheter le Pass unitaire et le Pass journée auprès du conducteur.

Où s'informer ?

- À l'agence des mobilités, 7 place de la gare de Royan : du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, les premiers et derniers samedis du mois, de 9 heures à 12 heures. Téléphone 0 810 810 977, coût d'un appel local.
- Par Internet www.cara-bus.com, sur l'application mobile « cara'bus » disponible gratuitement sur iOS et Android.
- Par Facebook : <https://www.facebook.com/carabusroyan/> par Twitter : <https://twitter.com/carabusroyan>.





La CARA engage la construction de son dépôt de bus à Royan

Situé à proximité immédiate de la gare intermodale de Royan, le futur équipement permettra d'accompagner la montée en puissance du réseau de transport de la CARA.

Le service de transport en commun « cara'bus » est actuellement assuré par 12 cars et autobus, auxquels s'ajoutent 50 cars pour le ramassage scolaire. Ces véhicules sont stationnés dans la zone d'activités économiques de la Queue de l'âne à Saint-Sulpice-de-Royan, dans un dépôt appartenant à la Société d'économie mixte des autocars et autobus Aunis et Saintonge (SEMAAAS), à qui est sous-traité le transport scolaire.

La CARA a engagé en 2017 des études pour se doter de son propre dépôt de bus, l'utilisation du dépôt de la SEMAAS présentant plusieurs inconvénients. Celui-ci est en effet situé à 6 kilomètres de la gare intermodale de Royan, qui accueille la majorité des têtes de ligne. Cet éloignement entraîne un coût d'exploitation supplémentaire, en raison des kilomètres « haut le pied » (sans voyageur à bord) parcourus par les véhicules au début ou à la fin de leur service. Le trajet entre le dépôt et la gare de Royan emprunte par ailleurs la RD733, très encombrée aux heures de pointe et régulièrement saturée en période estivale, ce qui occasionne des retards fréquents ainsi que de nombreuses heures de conduite supplémentaires. Les élus jugeaient tout autant nécessaire que la CARA puisse disposer de son propre centre d'exploitation pour assurer dans de bonnes conditions l'organisation des transports urbains.

Le futur dépôt de la CARA sera construit dans la zone d'activités de Royan 2, au carrefour de la rue Louis Lépine et de la rue Denis Papin, à moins de 2

kilomètres de la gare intermodale. « Il est conçu pour accueillir et assurer la maintenance d'une cinquantaine de véhicules, précise Claude Baudin, vice-président de la CARA en charge de la mobilité. C'est un projet évolutif. Des extensions pourront ainsi être aménagées pour accompagner la montée en régime du réseau de transport en commun ou la création de nouveaux services. »



Le centre d'exploitation sera aménagé sur une parcelle de 21 000 m², selon le projet du cabinet Giet Architecture (en cotraitance avec Artelia, Emacoustic et DH Paysages), retenu à l'unanimité par les membres du jury de concours, le 1^{er} décembre 2020. Il comprendra un bâtiment de 2000 m² abritant l'atelier et les bureaux de l'exploitant. Les services extérieurs (stationnement des bus, lavage, station-service, bassin pluvial...) occuperont 10 000 m² et 1000 m² seront réservés pour une extension future. L'accent sera mis sur l'intégration du site dans son environnement, la réduction des coûts de fonctionnement, la qualité des matériaux utilisés et la production d'énergie renouvelable. Une zone tampon de 5000 m² d'espaces verts sera en outre aménagée au nord du site, le long de l'espace Natura 2000. Le coût des travaux est estimé à 3,6 millions d'euros HT et la livraison de l'équipement prévue en 2023.



Lutter contre la malbouffe

Depuis un an, la Mission locale Royan Atlantique organise des ateliers sur l'alimentation pour inciter les jeunes à connaître et cuisiner les légumes de saison. Objectif : les aider à améliorer leur régime alimentaire en leur apprenant à préparer des plats simples et équilibrés, avec un petit budget.

Un reportage photo de Fanny Blanchard / Les grands derrière, les p'tits devant !

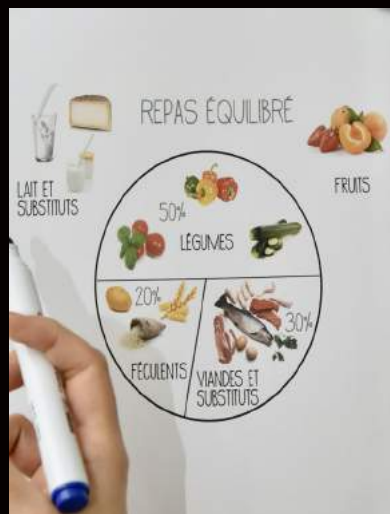


Première étape : les courses au marché de Royan, en tenant son budget. « Nous avons 70 euros pour préparer un repas pour dix personnes avec entrée, plat et dessert », précise Malika Ererhaï-Tison, informatrice au Bureau d'information jeunesse de la Mission locale.





Deuxième étape : la préparation des repas. « L'atelier commence toujours par des questions sur le repas de la veille, où il manque souvent des fruits : ceux qui sont dans les yaourts ne comptent pas ! explique Malika, qui anime l'atelier. Nous leur apprenons d'abord à cuisiner eux-mêmes des plats faciles qu'ils vont souvent s'acheter à l'extérieur, comme des quiches ou des pizzas. À la place d'une barquette de frites, on peut proposer un écrasé de légumes. C'est simple, cela ne prend pas de temps à faire, c'est sain et pas cher. On leur rappelle les bases d'une nutrition équilibrée, sans oublier le budget et l'intérêt de faire ses courses au marché. »



Menu du jour à la Mission locale : tajine de poulet fait maison.





Le 5 février, l'atelier avait un but précis : préparer un repas complet et des crêpes pour les personnes vivant dans la rue, en lien avec l'association « Un cœur pour deux mains ». Trois cuisiniers en herbe passent aux fourneaux : Redha, Donovan et Tom. Un tajine de poulet avec légumes frais est préparé pour 18 personnes avec 36 crêpes. Chaque repas est mis en barquette pour être livré avec du pain.





Claude et Isabelle, de l'association caritative, ont donné rendez-vous aux cuisiniers de la Mission locale peu avant 18 heures, devant un hôtel où quelques personnes ont trouvé refuge pour une nuit ou une semaine.



Allan, lui, est sur son banc... Une tente est installée le long de la piscine, elle est vide, un repas est déposé. Les derniers repas sont proposés aux pompiers de Royan, ravis de cette surprise gastronomique.

La promotion du nautisme portée par tous ses acteurs



Marie Bascle, vice-présidente en charge du nautisme, entourée des agents du service nautisme de la CARA.

Adopté le 4 décembre, le cinquième schéma nautique permet d'animer et de promouvoir toutes les actions de la filière nautique auprès des différents publics (populations résidentes et touristiques) pour les années 2021 à 2023.

Du loisir au sport de haut-niveau, il existe aujourd'hui, sur le territoire de la CARA, près de 40 organisateurs d'activités nautiques qui offrent toute l'année un large panel de disciplines sur l'eau et au bord de l'eau. Entre les communes, les organisateurs d'activités nautiques et la CARA, comment poursuivre la dynamique de groupe engagée il y a vingt-cinq ans pour faire du nautisme un atout pour l'ensemble du territoire ?

Gouvernance élargie. Le cinquième schéma nautique adopté le 4 décembre par les élus com-

munautaires propose de nouvelles formes d'accompagnement, plus personnalisées et ouvertes à de nouveaux acteurs. Si la CARA continue de coordonner et de mettre à disposition ses moyens et outils aux différents prestataires, « les communes sont repositionnées au cœur du projet », souligne Marie Bascle, vice-présidente en charge du nautisme et des activités de pleine nature. « Associations, communes ou acteurs privés, tous les organisateurs d'activités nautiques seront pleinement associés, poursuit-elle. Ils pourront bénéficier du soutien de la CARA en répondant

à des appels à projet sur des thématiques choisies par les élus, comme par exemple le handisport, l'organisation de manifestations d'envergure ou l'environnement. »

Du côté sportif, ce nouveau schéma nautique confirme l'organisation mise en place depuis 2007 pour faire éclore les champions. « Nous avons repris ce qui se pratique à la montagne avec le ski, explique Jean-Marc Audouin, directeur du service animation territoriale à la CARA. Nous partons d'une pyramide à la base très large, celle des 2300 écoliers initiés chaque année au nautisme. Les plus motivés découvrent ensuite les pratiques de loisirs ou compétitives dans les clubs sportifs fédéraux. Nous continuons à les soutenir jusqu'au plus haut niveau. »

Mise en tourisme. Autre nouveauté : en associant l'Office de tourisme communautaire au programme d'actions, ce nouveau schéma mise aussi sur la mise en tourisme du nautisme, avec une offre centralisée bénéficiant d'une meilleure visibilité et d'une forte puissance commerciale. « L'un des enjeux de ce nouveau schéma, c'est d'accompagner tous les acteurs dans cette filière touristique, résume Marie Bascle. Nous souhaitons démocratiser les activités nautiques, en montrant qu'elles sont accessibles à tout le monde, du stage de catamaran à quelques heures de kayak sur la Seudre. »

Ambassadeurs du territoire

Depuis de nombreuses années, plusieurs sportifs de très haut niveau ont été accompagnés financièrement par la CARA pour devenir des ambassadeurs du territoire. Parmi eux, **Charline Picon**, championne olympique 2016, est qualifiée pour les Jeux olympiques de Tokyo 2021 en planche à voile RSX. **Manon Audinet** (Saint Georges Voiles) et Quentin Delapierre, vice-champions d'Europe en 2020, sont le seul équipage français qualifié pour les Jeux olympiques de Tokyo 2021 en catamaran Nacra 17. Tout en haut du podium, on retrouve aussi **Tom Besson-Gazon** (Association sauvetage et secourisme Royan Atlantique), multiple champion de France et champion d'Europe en sauvetage sportif, **Tom Babin** (Canoë kayak Saujon), vice-champion d'Europe de canoë-kayak en 2020 ou encore **Charly Quivront** (Surf Club Royan Atlantique), qui fait partie du circuit professionnel mondial.

Vingt-cinq années de développement



1995. Les premières actions en faveur du nautisme débutent par un programme de **voile scolaire**. Pour la première fois, l'intercommunalité offre la possibilité à tous les enfants du pays roynais scolarisés en primaire (CM1-CM2) de bénéficier gratuitement d'un programme d'initiation à la voile. En 2012, deux nouvelles activités de surf et de kayak sont proposées aux élèves de CE2 dans le cadre des activités nautiques scolaires, à raison de huit heures d'apprentissage par niveau. Plus de 2300 élèves en bénéficient chaque année.

2007-2009. Le premier schéma de développement nautique contribue à la sauvegarde et à la valorisation des sites, à la **création de nouveaux équipements** et de nouvelles activités, à l'essor des activités existantes et à l'émergence d'une équipe de compétition Nautisme Royan atlantique.



2012-2014. Le deuxième schéma affine les travaux engagés, plus particulièrement à destination des jeunes, en les mettant au centre d'un dispositif multi-partenarial de développement des activités nautiques. À l'initiative de la CARA, quatre écoles de voile mettent leurs moyens en commun pour proposer une **formation renforcée** aux jeunes qui souhaitent associer leur passion du nautisme à leurs premiers pas dans la vie professionnelle. **Deux sections sportives voile** sont

créées en 2014 au collège Zola et au lycée Cordouan, à la faveur d'un partenariat entre l'Éducation nationale, les clubs sportifs locaux et la CARA.



2015-2017. Le troisième schéma donne un même objectif à toutes les actions entreprises : faire du nautisme un atout durable du territoire, aussi bien par les **résultats de haut niveau** que par le développement des activités de loisirs sportifs, la valorisation des sites, la création de nouveaux équipements et le soutien à l'emploi. Formée à La Tremblade, Charline Picon décroche en 2016 la médaille d'or en planche à voile RS:X aux Jeux olympiques d'été de Rio de Janeiro.



2018-2020. Le quatrième schéma de développement nautique s'attache à fédérer les acteurs du territoire autour d'un nautisme de qualité et durable. Une **antenne du pôle d'entraînement régional de voile** est créée en 2018 sur le territoire pour développer la pratique du catamaran. Une vingtaine de collégiens et lycéens en section sportive en bénéficient. Avec l'appui de la CARA, un technicien du pôle France Voile de La Rochelle apporte son expertise aux deux clubs spécialisés en catamaran, le Cercle nautique de Meschers et Saint-Georges Voiles.

Retrouvez toute l'offre nautique sur www.nautisme-royan-atlantique.fr



© Franck Prével

À Saint-Palais-sur-Mer, repenser le littoral pour mieux relever les défis futurs

À l'image de Saint-Palais-sur-Mer, les communes du littoral imaginent leur avenir pour mieux répondre aux mutations de demain. Une démarche, baptisée ADS, permet de lier expertises et avis des administrés. Objectif : anticiper les défis futurs pour préserver les territoires et leur cadre de vie.

Mobilités, urbanisme, équipements touristiques, changement climatique : les défis soulevés par l'aménagement du littoral aux communes et à l'Agglomération sont immenses. Pour aborder les mutations nécessaires, la CARA peut désormais s'appuyer sur le GIP Littoral, un groupement d'intérêt public néo-aquitain spécialisé dans la gestion des espaces littoraux. L'idée ? Proposer aux collectivités une expertise pointue sur l'évolution et l'adaptation des stations balnéaires et des territoires touristiques. Ce GIP Littoral a mis au

point une démarche baptisée ADS pour « aménagement durable des stations ». Elle consiste à croiser les connaissances scientifiques et techniques pour arrêter une vision stratégique ambitieuse et un plan d'actions cohérent, durable.

En Charente-Maritime, la première commune à avoir intégré cette démarche ADS est Saint-Palais-sur-Mer. « *L'aménagement de la grande côte constitue le fil rouge de notre mandature. Nous souhaitons mieux préserver, valoriser ce site et le lier davantage au centre-ville. Avec le GIP Littoral, nous avons pu travailler notre projet directement avec tous les partenaires institutionnels : l'État, la Région, le Département, l'Office national des forêts (ONF) ou encore la Cara. Un gain de temps précieux* », détaille Isabelle Prud'homme, adjointe au maire de Saint-Palais-sur-Mer chargée du tourisme et du développement économique. Paysage,

environnement, tourisme et économie, mobilités et urbanisme : la commune mène actuellement un diagnostic complet de son territoire avec le GIP Littoral. Les résultats permettront d'élaborer d'ici le printemps 2022 une feuille de route opérationnelle pour réaliser le projet des Saint-Palaisiens. La démarche ADS repose en effet sur une importante concertation avec les administrés et les forces socio-économiques du territoire.

« *La démarche ADS s'appuie sur l'expertise de professionnels autant que sur l'avis des habitants, confirme Jean-Louis Garnier, adjoint au maire de Saint-Palais chargé de l'urbanisme. Croiser les regards, partager les idées, les attentes, cela permet de lever les obstacles, d'apporter du sens à ce travail.* » Crise sanitaire oblige, la commune a dû repenser ces temps d'échanges. Un questionnaire a été mis à la disposition des

Saint-Palaisiens pour imaginer les contours futurs du littoral et des aménagements. S'appuyer sur le GIP Littoral, c'est aussi débloquer des financements extérieurs pour mener à bien la mutation des stations balnéaires. « *Cela nous offrira la possibilité d'être aidés financièrement par le Département, la Région ou encore l'Union européenne* », explique Jean-Louis Garnier qui y voit l'occasion d'accentuer « la cohérence du territoire ». La démarche ADS, poursuivent les élus de Saint-Palais, doit permettre de « concrétiser une vision à long terme » tout en préservant l'identité et le caractère de cette station balnéaire.



Quand Lacanau partage son expérience

Le GIP Littoral intervient à l'échelon régional : à Audenge ou Lacanau (Gironde), à Seignosse ou Soustons (Landes), à Bidart ou Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Pour mieux comprendre les actions du GIP, 27 élus et techniciens de la Cara et de ses communes membres ont visité en octobre 2020 deux sites de Lacanau. Objectif : découvrir le projet de requalification du front de mer mené par cette station balnéaire avec l'appui du GIP, ainsi que la réhabilitation de la plage du Lion située en forêt domaniale.

Cette visite a permis de découvrir des aménagements concrets, notamment en faveur du développement durable et des mobilités douces. Exemple avec un parking forestier traversé par une piste cyclable tous deux conçus pour s'intégrer au paysage. Sur les plages les plus isolées et éloignées des réseaux d'eau, le recours à des toilettes à lombricompostage a également retenu l'attention. Tout comme la disparition des poubelles sur les plages et en forêt : les déchets attirent les déchets, des aires de dépôts plus centralisées limitent cet écueil. Comment gérer la fréquentation dans de tels milieux sensibles ? Comment organiser le stationnement, la circulation ou le partage de l'espace entre piétons, cyclistes et automobilistes ? Comment anticiper l'érosion du trait de côte ? Élus et techniciens ont aussi abordé les multiples thématiques que soulèvent la protection et la gestion du littoral. Lacanau a ainsi misé sur des aménagements réversibles, modulables et polyvalents pour répondre à ces enjeux tout en

prenant soin de les intégrer dans le paysage afin de ne pas dénaturer ces lieux. Cette ligne de conduite, inspirée par une vision globale et de long terme, a convaincu les élus et techniciens royannais conviés à ce partage d'expérience.

L'appui de la CARA

La CARA a intégré le GIP (Groupement d'intérêt public) Littoral en 2020 avec l'ambition d'épauler les communes du pays royannais et de partager une vision commune en matière d'aménagement et de développement durable. « *Les services et techniciens de l'Agglomération proposent leur accompagnement. L'objectif est aussi d'assurer la cohérence du territoire* », avance Marie Bascle, maire de Les Mathes-La Palmyre et vice-présidente de la Cara en charge du plan plage territorial. Cet accompagnement, c'est justement ce que recherchent les élus locaux confrontés aux grandes mutations du littoral. Monter un dossier de candidature auprès du GIP Littoral, mobiliser les partenaires, apporter un regard technique sur le volet mobilités ou l'intégration paysagère : autant de compétences maîtrisées par le pôle aménagement durable et mobilités de l'Agglomération. La commune de Les Mathes-La Palmyre s'est justement appuyée sur la CARA pour finaliser son projet de convention tripartite soumis au GIP. « *Cela nous a permis d'ordonner nos idées, d'imaginer un aménagement réfléchi et logique pour l'avenir de la commune* », estime Céline Augustin, adjointe au maire chargée du commerce. « *Nous souhaitons maîtriser notre développement, pour anticiper et ne pas subir les changements majeurs à venir*, précise-t-elle. Avec le GIP et la Cara, nous sommes tombés sur les bons interlocuteurs. Les retombées de cette démarche ADS profiteront à l'ensemble du territoire royannais ». La CARA et le GIP se tiennent à la disposition des communes qui souhaiteraient s'engager dans des démarches d'aménagement durable de leur territoire.



Agir au quotidien en faveur de l'environnement

Depuis plusieurs années, les communes du territoire de la CARA multiplient les initiatives pour protéger les espaces naturels et la biodiversité, au quotidien comme à long terme. Médis et Vaux-sur-Mer viennent ainsi de s'engager ensemble dans un programme d'actions visant l'exemplarité dans le respect de la vie et de la nature.

« Comment agir concrètement à notre petit niveau communal ? » Des élus de Médis et de Vaux-sur-Mer ont récemment présenté ensemble une feuille de route intitulée « 26 actions pour 2026 », pour améliorer le cadre de vie et « remettre la nature au cœur de nos préoccupations ». Entre les deux villes, « nous avons des problématiques communes et la même sensibilité », constate Pierre-Henri Colus, conseiller délégué au développement durable à Vaux-sur-Mer. « Les élus doivent aussi montrer l'exemple, ajoute Pierre Huchet, deuxième adjoint à la ville de Médis. Nous cherchons à appliquer dans nos communes les grandes orientations du développement durable que porte notamment l'intercommunalité. »

En 2021, des travaux pour agrandir les pistes cyclables vont ainsi être entrepris à Médis et Vaux-sur-Mer. Médis, qui compte adopter rapidement un éclairage public plus économe, veut également encourager la création de jardins partagés et accroître le fauchage raisonné plus protecteur de la biodiversité. Du côté de Vaux-sur-Mer, la commune vient d'installer des bacs à marée sur les plages de Nauzan, du Conseil et de Saint-Sordelin. « Ces bacs ont un succès fou, constate Pierre-Henri Colus. Les habitants ne comprenaient pas qu'ils soient absents sur notre commune. » Autre priorité, le développement du bio et des achats de produits en circuit court pour les restaurants scolaires des écoles. Une cause qui mobilise les deux élus, par ailleurs jeunes papas.



Pierre-Henri Colus, élu à Vaux-sur-Mer, et Pierre Huchet, élu à Médis, devant le bac à marée de la plage de Nauzan nouvellement installé.

Autre chantier d'importance, celui des économies d'énergie. « Dans ce domaine, nous pouvons nous appuyer sur les techniciens de Cara Renov' qui nous donnent des solutions concrètes », indique Pierre Huchet. Pierre-Henri Colus siège de son côté à la commission développement durable de la CARA. Il a notamment participé à des ateliers organisés pour les élus sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Pierre Huchet et Pierre-Henri Colus, qui ont adhéré à l'association « Maires pour la planète », espèrent désormais entraîner d'autres élus du territoire dans leur programme d'actions. Ils ont déjà été rejoints par Pascal Banette, premier adjoint à la maire de Meschers en charge du développement durable. « L'objectif est de travailler en réseau, de partager les bonnes idées et de bénéficier de retours d'expériences », résument-ils.

Saint-Georges-de-Didonne éteint la lumière

Les bénéfices de l'extinction de l'éclairage public ne sont plus à démontrer. Les chauves-souris, les rapaces, les insectes, toutes les espèces qui vivent la nuit lui disent merci. Depuis 2016, lors de la quinzaine de la nuit organisée par le Parc de l'Estuaire en septembre, la commune de Saint-Georges-de-Didonne a pris la décision d'éteindre son éclairage entre 1 heure et 6 heures du matin.

Roselyne Zelechowski, adjointe en charge de l'écologie, a décidé de prolonger l'extinction jusqu'au

30 avril sur l'ensemble de la commune. « Pendant la saison estivale, nous rallumerons seulement la moitié des éclairages entre minuit et 5 heures, explique l'élue. J'aimerais aller plus loin pour que la nuit soit redonnée à la nature de façon pérenne. Il faut accompagner les gens doucement dans cette démarche. Je suis confiante, il y a eu une prise de conscience avec la crise sanitaire et la population a envie d'une vie plus saine. » En attendant, tranche par tranche, la commune a pris la décision de passer son éclairage public au led, moins énergivore et modulable.

Les arbres, une arme contre la chaleur à Royan



Le jardin du Parc de Royan va recevoir d'autres plantations. Le lieu est devenu refuge LPO.

La ville de Royan veut planter 2000 arbres d'ici 2026 pour créer des poumons verts et lutter contre les îlots de chaleur.

« Jusqu'à présent à Royan, il n'y avait que 100 arbres plantés chaque année, calcule Julien Duressay, conseiller délégué en charge des plages, de l'énergie et de la nature en ville. Nous allons multiplier ce chiffre par trois. Nous avons déjà comme politique générale

de conserver tous les arbres. Si un arbre devient dangereux, nous le coupons mais il est immédiatement remplacé. » À terme, en 2026, ce sont donc 2 000 nouveaux arbres qui seront présents sur la commune. « Nous allons créer des poumons verts en ville, reprend Julien Duressay. Une trame verte est prévue entre la gare et le centre-ville. Nous voulons également densifier les surfaces boisées existantes autour de la RN 150, du marais de Pousseau, du jardin du Parc qui est déjà classé refuge LPO et du parc de la mairie. »

Impact écologique. La ville compte ainsi lutter contre le réchauffement climatique mais aussi contre la chaleur en ville. « Certains quartiers comme la place Charles-de-Gaulle, les U, l'esplanade de Pontailac ou la place Foch sont des fournaises en été, constate l'élue. Ces espaces vont être arborés, pas nécessairement en plantations, cela peut-être en pots. Le but est de valoriser l'impact écologique de l'arbre qui absorbe les polluants. » Un nouveau projet d'éco pâturage est également lancé rue des Fleurs de la paix, vers le Carel. L'installation de moutons, qui permet d'éviter la tonte mécanique, a déjà fait ses preuves au Vallon de Ration. Enfin, ce plan s'accompagne d'une nouvelle charte paysagère afin de sensibiliser les professionnels et le grand public sur la nécessité de valoriser le patrimoine naturel.

« Les arbres sont la solution »

Grézac va bénéficier du programme d'entretien et de valorisation de l'arbre porté par le Département pour favoriser la biodiversité.

Depuis 20 ans, le Département a initié avec la chambre d'agriculture un dispositif d'aide à la plantation d'arbres : le programme d'entretien et de valorisation de l'arbre (EVA). « Dans les années 1960, pour augmenter la production agricole, le remembrement a regroupé des petites parcelles, explique Françoise de Roffignac, vice-présidente au conseil départemental en charge de l'agriculture et première adjointe au maire de Grézac. Beaucoup de haies bocagères ont ainsi été sacrifiées. Il est devenu bien difficile de cultiver les terres à cause d'une trop grande quantité d'eau. Il fallait retrouver les équilibres et créer de la biodiversité. Les arbres, qui retiennent l'eau et favorisent la présence de la faune et de la flore, étaient la solution. » Depuis le début du programme, 500 km de haies et 33 hectares de bosquets ont été plantés en Charente-Maritime, ce qui représente 600 000 arbres et arbustes. Financé au titre de la taxe d'aménagement, le budget a augmenté depuis

deux ans en passant à 203 000 euros en 2020. « La demande est forte, reprend Françoise de Roffignac. Nous passons à 40 km de haies chaque année. » Avec les agriculteurs, les particuliers et les associations, les collectivités sont aussi accompagnées par les techniciens du Département, qui prend en charge le financement de toutes les fournitures. « Quand les communes font leur demande, comme à Grézac récemment, il faut agir vite car les campagnes de plantations se font, bien sûr, à l'automne et au printemps, précise Françoise de Roffignac. En dehors de l'avantage écologique, les communes font aussi appel au programme EVA pour des considérations esthétiques. Cela peut être pour agrémenter une zone artisanale, pour cacher un bâtiment ou apporter de la diversité aux zones de lotissement. Les différentes essences sont alors choisies en fonction des sols. Et au final, cette diversité de paysages fait aussi la richesse de la CARA... »

- Renseignements auprès d'Éric Cirou ou Émilie Charvy à la Chambre d'agriculture : 05 46 50 45 08 ou Thierry Duteuil au Département : 05 46 31 72 22.

« À Saujon, nous préservons cette nature qui nous rend service »



L'utilisation du paillage aide à économiser l'eau.

Arrêt du phytosanitaire depuis dix ans, préservation des ressources en eau, formation des jardiniers communaux à des gestes plus vertueux... La commune de Saujon multiplie les actions en faveur de l'environnement.

Sur l'aire de la Lande, à Saujon, des amas de branchage entreposés à proximité des plans d'eau ont aiguisé cet hiver la curiosité des promeneurs. « Il s'agit de bois de coupe que nos agents ont volontairement laissé sur place, indique Élisabeth Ratiskol, adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie. Ils deviennent vite des refuges pour les insectes et de nombreuses espèces animales, comme les hérissons ou les grenouilles. »

Le service environnement et cadre de vie de la ville rassemble une équipe de 18 personnes pour entretenir les espaces verts, le cimetière, les terrains de sport, les accotements routiers ou les fossés. « Depuis l'année dernière, nous mettons en place des ateliers pour nos agents, explique Christelle Lazerand, la cheffe du service environnement et cadre de vie. Ils nous servent à comprendre comment la nature est représentée à Saujon, où la Seudre rythme notre vie au quotidien. L'eau fait partie de l'identité de la ville et c'est une ressource que nous nous employons à préserver le plus possible. Dans l'entretien des espaces publics, nous essayons également de réduire l'empreinte de



L'amas de branchages, un refuge pour la biodiversité.

l'homme autant que possible, de respecter les arbres, de préserver cette nature qui nous rend service. » Le paillage, la fauche tardive ou l'utilisation de plantes vivaces - moins gourmandes en eau - font désormais partie des outils du jardinier municipal. « Il y a tout de même quelques endroits au centre-ville que nous ornons de plantes annuelles et bisannuelles, comme la place de l'église ou le square du Souvenir, nuance la cheffe de service. C'est esthétique et les jardiniers peuvent y exprimer tout leur savoir-faire. » Même dans ces endroits « domestiqués », la préservation de l'eau reste souveraine. « Au square du Souvenir, nous utilisons du paillage à partir du broyat de platanes pour limiter la consommation d'eau. Il y a aussi un arrosage intégré avec des tuyaux qui hydratent les plantations au goutte à goutte. »

Pédagogie quotidienne. La tonte différenciée a également été adoptée sur des quartiers comme la Salicorne, la Lande ou la Taillée verte. « Avant, on tondait partout, il fallait faire propre, indique Christelle Lazerand. Aujourd'hui, on sait qu'il faut préserver quelques espèces comme les orchidées sauvages, la mauve ou l'origan. Les insectes et les papillons s'y nourrissent. La population s'interroge, pose des questions, c'est l'occasion pour les agents de faire de la pédagogie. Comme pour l'abandon du phytosanitaire avec l'herbe qui pousse un peu partout, les gens se sont habitués. »

Un chantier-école pour restaurer des milieux d'intérêt écologique



© Leila Renon

Au gré des échanges avec les différents acteurs du territoire, et suite à l'avis favorable du propriétaire, un chantier bénévole de restauration de deux habitats naturels d'intérêt (une mare et une pelouse sèche calcicole) s'est déroulé le 24 novembre 2020 sur la commune de Saint-Bonnet-sur-Gironde (Haute-Saintonge), dans une zone sur laquelle la CARA peut intervenir au titre de l'animation Natura 2000. Co-encadrés par deux professeurs du lycée agricole privé La Salle

Saint-Antoine de Bois, un chargé de mission du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et l'animatrice Natura 2000 de la CARA, les vingt élèves de la filière professionnelle « gestion des milieux naturels et de la faune » n'étaient pas de trop pour venir à bout de cette mission qui a demandé beaucoup d'huile de coude ! Crocs, waders, tronçonneuses, scies arboricoles, ratisses... Autant d'équipements adaptés aux opérations effectuées par les élèves, mettant ainsi en

pratique les techniques enseignées au lycée : débroussaillage des ronciers, coupe/tronçonnage des arbustes fermant le milieu, curage doux de la mare, fauche de ses abords, évacuation de tous les rémanents. Cette restauration a également permis de mettre en valeur ce site atypique.

- Si vous avez des projets de cette nature, n'hésitez pas à contacter l'animatrice Natura 2000 au 06 83 76 70 47.

Natura 2000, fer de lance de l'engagement à l'échelle intercommunale

Les initiatives en faveur de l'environnement se dessinent également à l'échelle intercommunale, avec notamment en fer de lance l'engagement de la CARA dans le réseau européen d'espaces naturels Natura 2000. La CARA est ainsi chargée de l'animation de deux grandes zones, « Marais et falaises des coteaux de Gironde » et « Presqu'île d'Arvert », respectivement depuis 2014 et 2018. Fin 2020, la CARA a été réélue par les collectivités membres des sites afin de poursuivre l'animation Natura 2000 pour la période 2021-2023, avec à la tête des deux comités de pilotage, Françoise Fribourg, maire de Meschers-sur-Gironde et vice-présidente de la CARA. Pour en savoir davantage, rendez-vous sur le site internet de la CARA <https://www.agglo-royan.fr/natura2000>



Le marais de Pousseau à Royan.

Zones humides : mieux connaître pour mieux protéger

La ville de Royan compte près de 300 hectares de marais. Des suivis naturalistes y sont réalisés depuis 2009 pour en assurer une meilleure protection.

Les marais de Royan font partie des plus anciens de la façade atlantique. Marquées par des usages anciens, comme l'exploitation de marais salants puis l'élevage, ces zones humides occupent trois secteurs distincts : le **marais de Pontailiac**, le plus petit à proximité de Vaux-sur-Mer, le **marais de Pousseau**, le plus visible et dont la majeure partie se trouve sur Royan, et le **marais de Boubé et Belmont** partagé avec la commune de Saint-Georges-de-Didonne.

Pour assurer la protection de ces zones humides, il est important de bien comprendre leur fonctionnement et d'identifier les espèces ou les habitats qui s'y trouvent. Si les inventaires sont parfois obligatoires, notamment dans le cadre de projets d'urbanisme, les données sont souvent très anciennes ou trop vagues. Pour mettre à jour ces éléments de connaissance, la ville de Royan fait réaliser des suivis naturalistes sur des lieux sensibles ou dont la gestion nécessite une attention particulière. Ce travail a commencé en 2009, avec un premier diagnostic porté sur le marais de Pontailiac. L'étude, réalisée par l'association Obios, a permis de repérer plus de 250 espèces végétales et 50 espèces d'oiseaux avec un fort intérêt patrimonial. Depuis, la ville de Royan a conduit des



La Cistude d'Europe est encore présente dans le marais de Pontailiac.

inventaires sur le Vallon de Ration (site qui accueille des jardins familiaux, de l'éco-pâturage, des ruches et un verger conservatoire) ou le secteur du jardin du parc et du riveau de Vallières (classé en « refuge LPO » pour la période 2019-2023). En 2020, la commune a commandé un rapport concernant la zone du marais de Pousseau située entre le cœur de ville et la voie express. L'évaluation de cette biodiversité permettra d'orienter les pratiques pour l'entretien des canaux et de la végétation.

Une protection nécessaire : la maîtrise foncière.

Les protections réglementaires ou contractuelles et les documents d'urbanisme ne permettent pas toujours de contrôler la nature des occupations sur des parcelles de petite taille ou fragmentées. Dans ce contexte, la compétence des départements en matière d'espaces naturels sensibles (ENS) permet de mener une politique d'acquisition foncière, afin de proposer une gestion durable et adaptée des milieux concernés. En 2014, la ville de Royan et le département de la Charente-Maritime ont ainsi délimité une zone de préemption au titre des ENS sur une surface de 41 hectares autour du marais de Pontailiac. Dans ce secteur soumis aux pressions de l'urbanisation, le conseil départemental a déjà fait l'acquisition de nombreux terrains. Cet engagement permet aujourd'hui de mener des actions concertées en faveur de la nature. Une convention avec un agriculteur garantit le maintien du pâturage bovin. Des études scientifiques (suivi de la population de Cistudes d'Europe, analyse de la végétation...) sont menées chaque année. Les élèves du collège Henri Dunant se sont aussi impliqués avec des ateliers pédagogiques et la ville propose régulièrement des sorties thématiques.

Vive les marais !

Les importantes précipitations des dernières semaines nous rappellent l'un des rôles essentiels que jouent les marais, notamment à proximité des villes : les phénomènes d'inondation sont limités grâce à ces zones tampons, où 1m² permet de stocker jusqu'à 1m³ d'eau. Avec la régulation hydraulique (prévention des inondations, recharge des nappes...), les zones humides assurent de nombreux autres services. Elles améliorent la qualité des eaux, accueillent souvent des activités économiques (cultures maraîchères, élevage, tourisme...) et constituent des réservoirs de la biodiversité. Les marais produisent de nombreux nutriments et abritent des habitats et des espèces caractéristiques. Toutes ces fonctions nous sont rappelées dans une récente vidéo élaborée par le service environnement de la ville de Royan sur le marais de Pousseau (<https://www.youtube.com/watch?v=bNupTY3ZgXg>).

À Talmont, 1 km de haies plantées dans les marais

Il fallait venir en bottes, avec des vêtements chauds et imperméables... Le 6 février, dix-huit courageux bénévoles ont participé sous la pluie à la plantation de 675 arbustes dans les marais de Talmont-sur-Gironde, soit plus de 1000 mètres de haies : une majorité de tamaris mais aussi des saules roux, des troènes, des sureaux et des frênes adaptés au sol argileux et humide des marais.

Cette opération était organisée dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides, coordonnée par l'association Biosphère Environnement. Elle avait pour but de recréer la trame bocagère du marais et de bénéficier au pâturage ovin en place. « *Planter des haies permet de reconstituer un corridor écologique favorable à la biodiversité locale*, explique Yann Turgis, du Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (Cenna) et coordinateur de l'opération. *Insectes, oiseaux ou chauve-souris s'en servent comme abris, zone de déplacement et d'alimentation... Ces haies serviront aussi à ombrager les moutons élevés en plein air qui entretiendront le milieu tout en permettant l'installation d'une activité agricole respectueuse de cet environnement.* »



Huit cent plants ont été apportés par le service des espaces naturels sensibles (ENS) du département de la Charente-Maritime, gestionnaire des 123 hectares de marais propriétés du Conservatoire du Littoral depuis 2018. Soixante plants ont également été donnés par le sculpteur sur bois Julien Chevreux, dans le cadre de sa démarche « à chaque création un arbre planté », correspondant aux 60 ateliers grand public qui se sont déroulés au Parc de l'Estuaire de Saint-Georges-de-Didonne au cours de l'été 2020.

Fédérer les partenaires pour valoriser les marais de la Seudre



La Communauté de Communes du bassin de Marennes et la CARA portent ensemble un projet collectif de préservation et de valorisation des marais de la Seudre. Elles souhaitent y associer l'ensemble des acteurs concernés, appelés à jouer pleinement leur rôle.

Les deux intercommunalités mènent déjà différentes actions de chaque côté de la Seudre, au titre notamment de leurs politiques de développement économique, de protection de l'environnement ou de prévention des inondations. Elles souhaitent désormais passer à une nouvelle étape, en proposant une stratégie de

préservation et de valorisation des marais intégrant les différents enjeux : économiques (ostréiculture, élevage, tourisme...), environnementaux (biodiversité, qualité de l'eau...), paysagers, sociaux...

Dans un contexte de prévention des risques d'inondation et d'anticipation des effets du changement climatique, les questions d'entretien du marais (ouvrages hydrauliques, taillées, gestion des secteurs en déprise...), indissociables des questions de pérennisation et/ou diversification des usages et des productions, seront ainsi au cœur de la réflexion. La démarche vise à impulser, coordonner et structurer dans la durée les différentes actions des collectivités (intercommunalités mais aussi communes, syndicats mixtes...) tout en fédérant celles des acteurs privés (professionnels, associations, habitants...) dans une dynamique commune.

Tous les acteurs concernés sont actuellement sollicités pour exprimer leurs attentes et participer à la construction du projet. Si vous êtes un acteur des marais de la Seudre (rive droite comme rive gauche) n'hésitez pas à nous contacter pour y contribuer.

- **Projet Seudre** : Pauline Germanaud, cheffe de projet. Tél. 06 27 46 90 77 projet-seudre@bassin-de-marennes.com

Les rendez-vous du printemps

Ce programme est soumis aux réglementations en vigueur au moment de sa production. Les jauges spectateurs pourront être limitées. Pour vous organiser au mieux, nous vous invitons à joindre l'organisateur ou à consulter le site de votre mairie ou la liste actualisée des manifestations sur www.infiniment-charentes.com et www.royanatlantique.fr.

PÂQUES

Arvert

5 avril : Course aux œufs. 15h parc des loisirs.

Breuillet

4 avril : Chasse aux œufs. 10h parc de loisirs.

Les Mathes-La Palmyre

5 avril : Fête de Pâques. Scène de La Pinède, La Palmyre. De 10h à 13h. Gratuit. Infos mairie au 05 46 22 48 72

Vaux-sur-Mer

4 avril : Chasse aux œufs. De 9h30 à 11h, parc de la mairie. Gratuit.

BROCANTES - SALONS - MARCHÉS

Arces-sur-Gironde

22-24 mai : Brocante de la fête des fleurs.

Arvert

3 & 4 avril : Bourse aux poissons salle des fêtes 10h-16h.

Breuillet

8 mai : Troc'plantes. Place J-N de Lipkowski.

L'Éguille-sur-Seudre

11 avril : Brocante vide-grenier sur le port.

La Tremblade / Ronce-les-Bains

7 avril : Forum de l'innovation. Dans le cadre du Salon de la conchyliculture et des cultures marines. 9h-17h place Brochard.

17 avril : Forum de l'emploi saisonnier. 14h-17h Foyer culturel.

Les Mathes-La Palmyre

5 avril & 24 mai : Marchés alimentaires supplémentaires à La Palmyre.

14 mai : Marché nocturne à La Palmyre.

Mornac-sur-Seudre

25 avril : Brocante Seudre & Mer. Parking de la cure.

23 mai : Brocante Cyclo Club. Parking de la cure.

Mortagne-sur-Gironde

11 avril : Brocante sur le port. 7h-18h.

1^{er} mai : Brocante de l'estuaire. 7h-18h sur le port. Boutenac-Touvent, Chenac-St-Seurin-d'Uzet, Floirac et Mortagne.

13 juin : Foire aux livres d'occa-

sion et papiers anciens. Sur le port. 8h-18h.

Royan

16-19 avril : Braderie paroissiale Notre Dame, 1 rue Foncillon, de 9h à 18h. Linge de maison, vêtements femmes-hommes-enfants, chaussures et accessoires.

Saint-Palais-sur-Mer

29 mai : 5^e Forum de l'environnement et de la mer. De 9h à 20h : Marché fermier bio, initiation à l'apiculture, exposition du concours photo et animations.

ST SULPICE DE ROYAN
SALLE DES FÊTES

SALON DES VINS

DE BORDEAUX & NOUVELLE-AQUITAINE

13. 14. 15 MAI 2021

DIRECT PRODUCTEUR. 25 VIGNERONS
PRODUITS DU TERROIR & BAR À HUITRES

TABLE D'ACCUEIL ET RANGÉES POUR LA SAISON, 4 COQUELURIS AVEC MODERATION

Logos: Puy de la Vigne, Vignerons indépendants d'Aquitaine, Vignobles de France, Vignobles de France Aquitaine

Saint-Sulpice-de-Royan

Du 13 au 15 mai : 9^e Salon des vins de Bordeaux & Nouvelle-Aquitaine. Direct producteurs. 25 vignerons. Produits du terroir. Salle des fêtes.

Saujon

25, 26 et 27 mars : Festival du livre jeunesse par l'association Je lis mômes.

12 avril, 10 mai et 14 juin : Foire mensuelle, dès 9h en centre-ville.

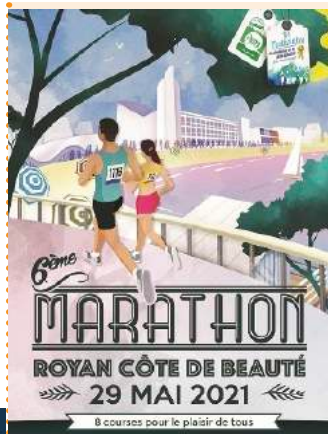
Vaux-sur-Mer

25 avril : 5^e Brocante départementale des Restos du Cœur. 7h-18h, parc des sports.

6 juin : Pucés de Couturières et des loisirs créatifs. 9h-18h, salle de l'Atelier.

SPORT

29 mai : 6^e marathon Royan-Côte de Beauté.



La Tremblade / Ronce-les-Bains

5 juin : Triathlon du Galon d'Or. 14h plage de Gatseau.

Saint-Georges-de-Didonne

15 mai : Raid multisports Les Z'héros.

Saint-Palais-sur-Mer

9 mai : Course du Pont du Diable - Yannick Montus. Organisée par l'Athlétique Club de St-Palais. Départ salle des fêtes 8h45. Inscription sur place samedi après-midi et dimanche matin. Infos 06 77 35 40 79

Manifestations nautiques

Saujon

28 mars : Descente de la Seudre à la nage

Meschers-sur-Gironde

Samedi 3 avril - dimanche 4 avril - lundi 5 avril : Interligue Catamaran. Plage des Nonnes

Saint-Georges-de-Didonne

Samedi 8 mai - dimanche 9 mai : Sélective de ligue catamaran. Baie de Saint-Georges-de-Didonne. Compétition de catamaran jeune pour sélection au championnat de France

NATURE & LOISIRS

Sorties et animations nature au Parc de l'Estuaire

• **À partir du 1^{er} avril** : Exposition artistique À l'écoute de la forêt. Parcours sonore créé par le sculpteur Denis Tricot. Sur le sentier forestier du Parc de l'Estuaire et dans la forêt de Suzac. Gratuit, tout public.

• **14 avril** : Atelier familial, de la ruche au miel Avec l'animateur

apiculteur du Parc, dégustations, fabrication d'une bougie à la cire. 14h30, durée 1h15, de 3 à 6 ans (accompagné obligatoirement d'un adulte), payant. Sur réservation.

• **22 avril** : Animation familiale surprise Alea Parca est ! Devinettes, rébus, énigmes. Lancez le dé, le sort de la visite en est maintenant jeté. 14h30, durée 1h45, à partir de 6 ans, payant. Sur réservation.

• **23 avril** : Atelier de création familial Julien Chevreux, sculpteur d'art, partage un moment de création spécialement conçu pour les 3-6 ans accompagné d'un adulte. 16h00, durée 45 min. Payant. Sur réservation.

• **28 avril** : Balade des 5 sens NOUVEAU Partez à la découverte de la forêt les yeux bandés, pieds nus dans le labyrinthe, par le goût et l'ouïe. 10h, durée 1h, pour les 3-6 ans, payant. Sur réservation.

• **5 mai** : Sortie nature Autour de Suzac. Tout public à partir de 8 ans, 2h15, marche de 5 km max. Payant. Sur réservation.

• **À partir du 22 mai** : Sentier botanique ludique et connecté NOUVEAU Partez à la recherche des Arbres guides de la forêt de Suzac. En accès libre et gratuit pendant les heures d'ouverture, public familial. À partir de 4 ans, durée 40 mn. Infos Parc de l'Estuaire 05 46 23 77 77

Breuillet

13 juin : Rallye touristique.

Cozes

5 et 19 juin : Concours pétanque. Plaine de Sorlut.

Mornac-sur-Seudre

10 avril : Portes ouvertes kayak en fête. Au port.

5 juin : Rallye des Galop'ch'nau. Au port.

De mai à septembre, tous les jeudis : Visite commentée du marais.

Mortagne-sur-Gironde

22 mai : Concours de flipper. 14h, 36 quai de l'Estuaire.

Saujon

2 juin : Atelier fabrication nichoir ou mangeoire (parents-enfants). 15h salle Carnot. Gratuit, sur inscription (médiathèque).

Du 30 mai au 5 juin : Semaine du développement durable. Infos : www.saujon.fr

Du 4 au 6 juin : Rendez-vous aux jardins. Infos : www.saujon.fr

Semussac

21 mai & 11 juin, tous les vendredis : Concours pétanque, Amicale boulistes, en triplettes formées.

Saint-Palais-sur-Mer

24 mars : Randonnée pédestre électroacoustique, avec Amitié Sports Loisirs. Départ maison des associations 14h.

Talmont-sur-Gironde

Du 7 mai au 25 juin, le vendredi : Visite guidée du village. « Sur son promontoire rocheux, comme détaché du continent, cette cité historique, reconnue plus beau village de France, domine le plus vaste estuaire d'Europe ». Réservation Office du tourisme, durée 1h30, payant. 11h.

Vaux-sur-Mer

2 et 9 juin : Balade nature animée au parc de Vaux-sur-Mer. 14h à l'Office de Tourisme. Payant.

12 juin : Fête de la Nature. Gratuit. 14h-18h parc de la mairie.

12 juin : Randonnée gourmande du Rotary Club. Entre 17h30 et 20h, parc des sports.

Actions Estran

11 avril Avec l'aide des baidets, sur la plage de Suzac, à Meschers-sur-Gironde. Nettoyage manuel et pédagogique de la plage. Apporter gants et masque. 2h environ, gratuit. 10h au niveau du parking et restaurant La Crique.

18 avril Avec l'aide de chevaux, sur la plage de la Grande Côte, à St-Palais-sur-mer et Les Mathes-La Palmyre.



Nettoyage manuel et pédagogique de la plage. Apporter gants épais et masque. 15h parking des Combots, avenue de la Palmyre à St-Palais. Gratuit.

25 avril Nettoyage manuel et pédagogique de la grande plage de St-Georges-de-Didonne. Apporter gants épais et masque. 2h environ, rendez-vous sur le front de mer de St-Georges devant le poste de secours des Tuiles bleues (milieu de plage). De 10h à 12h. Infos Parc de l'Estuaire 05 46 23 77 77

ART & CULTURE

Breuillet

11 avril : Humour musical, Les Banquettes Arrières. Salle multiculturelle, 16h31. Organisation Créa.

23 mai : Humour et orthographe. Salle multiculturelle, 17h01. Organisation Créa.

La Tremblade

24 avril : Concert Duonysos. 21h église.

11 juin : Concert Ron et ses cuivrettes. 20h30 Foyer culturel.

Royan

3 avril : Comédie musicale. Salle Jean Gabin, 20h30.

14 avril : Spectacle musical. Salle J. Gabin, 20h30.

16 avril : Théâtre. Salle J. Gabin, 20h30.

30 avril : Danse Hip-hop. Salle J. Gabin, 21h.

21 mai : Danse. Salle J. Gabin, 21h.

Saujon

Du 16 au 27 mars : Exposition aquarelles oiseaux Laurianne Chevalier à la médiathèque Émile Gaboriau. Gratuit.

25 mars : Rencontre Laurianne Chevalier, 17h à la médiathèque (sur inscription).

Du 6 au 17 avril : Exposition jeux de société, prêtés par la médiathèque départementale. Et exposition d'aquarelles d'Alizée Chabin à la médiathèque. Gratuit.

29 avril : Rencontre avec les Sentinelles de la Seudre. 10h au port de Ribérou, par la médiathèque É. Gaboriau.

Du 20 au 30 avril : Exposition poissons migrateurs à la médiathèque. Gratuit.

Du 4 au 29 mai : Exposition Cordouan et l'Unesco par le Smiddest autour du phare de Cordouan, à la médiathèque. Gratuit.

Concerts Mai Musical

8 mai : Mai Musical Saujon-Médis 42^e édition bis. Concert d'ouverture gratuit Radio Tutti et les Barilla Sisters. 18h la Salicorne. Cumbia, hip hop, dub, brasil, oriental, électro.

11 mai : Duo Aguamadera. 21h la Salicorne. Musiques sud-américaines. Payant. Billetterie en ligne mi-avril via maimusical.wordpress.com et à partir du 20 avril à la librairie Lignes d'Horizons à Saujon.

14 mai : Duo violon accordéon, l'âme slave. 21h église de Médis. Payant.

18 mai : Emily Hedou trio. 21h la Salicorne. Soul, jazz, blues. Payant.

21 mai : Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine. 21h la Salicorne. Ginastera et Beethoven. Payant.

25 mai : Nanas dans l'etro. 21h la Salicorne. Chanson française. Payant.

1^{er}-5 juin : Exposition nichoirs et mangeoires à la médiathèque. Gratuit.

3 juin : Causerie sous mon arbre. 15h parc du château. Café lecture médiathèque É. Gaboriau. Gratuit, sur inscription.

À partir du 15 mai : Visites par l'office de tourisme Les passeurs d'histoire. Le jeudi à 15h15. Payant, sur inscription.

Au mois de juin : Exposition temporaire inédite d'œuvres originales de Gaston Balande. Salle d'exposition de l'ancien Minage (accès par l'office de tourisme, place du G-de-Gaulle).

Saint-Georges-de-Didonne

15 avril : Concert Franck Catalano, salle bleue Le Relais à 20h30.

23 avril : Humour musical Not'Compagnie, Créa. Salle bleue Le Relais 21h01.

27 avril-9 mai : Exposition photo Patrick Launay, Galerie d'Art Municipale Le Relais, entrée libre de 15h à 18h30.

1^{er} mai-30 juin : Exposition Bestioles d'[en]fer de la forêt et de l'estuaire, par Jérôme Pascal, forgeron blayais. Gratuit, au Café Transat (accès libre et gratuit pendant les horaires d'ouverture).

11-24 mai : Exposition Gabrielle Hollensett, Mireille Godbille et Maryvonne Lorgere, Galerie d'Art Municipale Le Relais, entrée libre de 15h à 18h30.

27 mai : Danse Leila Ka & Ana Pérez, Créa. Salle bleue Le Relais 21h01.

29 mai-6 juin : Exposition Aux fils des eaux, Galerie d'Art Municipale Le Relais, entrée libre.

8-27 juin : Exposition œuvres des élèves de Quai des Arts (Édith Martin) à la Galerie d'Art Municipale Le Relais, entrée libre de 15h à 18h30.

12 juin-19 sept : Exposition dans les Jardins du Phare.

23^e Printemps des poètes

13-29 mars : Les bibliothèques de Cozes, Épargnes, Boutenac-Touvent, Semussac et Meschers, ainsi que les habitants de Talmont, se mobilisent à travers des animations pour cette édition 2021. Programme complet sur le site du Centre socio-culturel Cozes-Meschers.

Saint-Palais-sur-Mer

19 mars : Le Printemps des poètes sous le signe du désir. Soirée de lectures poétiques. 19h Hall du centre culturel. Gratuit. Réservations au 05 46 23 96 70

22-26 mars : 7^e édition de l'Électrosession. Une semaine dédiée à la musique électroacoustique.

• **Lundi 22 - Émission de radio en direct**, lancement de l'Électrosession. À écouter sur radio-saint-palais.fr de 19h à 20h.

• **Mardi 23 - Ateliers pédagogiques autour du sampo** (instruments augmentés). Auditorium, de 17h à 19h.

• **Mercredi 24 - Randonnée pédestre** électroacoustique en collaboration avec l'association Amitié Sports Loisirs. Départ maison des associations à 14h.

• **Mercredi 24 - Concert flûte et électro** | DJ Lia Moon. Auditorium du centre culturel, 19h. Gratuit moins de 12 ans.

• **Vendredi 26 - Concert de clôture** Territoires de création par les musiciens d'Ars Nova. Salle des fêtes, 20h30. Entrée libre. 1^{ère} partie : concours de création phonographe.

9 avril : Duo de danse contemporaine, Le petit vieux, par la Cie Schini's. 20h30 Salle Michel Legrand. Payant. Réservations au 05 46 08 17 56

17-24 avril : 4^e Exposition photo club de la Côte de Beauté, Voyages pour rêver et pour le plaisir des yeux. Salle des fêtes, 10h-12h30 et 15h-18h30 - Entrée libre.

3-7 mai : Les Palabreurs – 6e édition

• **Lundi 3 mai 20h30** : **soirée d'ouverture** (sur réservation). Une présentation de l'histoire de la science-fiction autour d'une boisson et d'un assortiment sucré. Hôtel Primavera, payant.

• **Mardi 4 mai 15h30** : **Rencontre** avec l'auteur Jack Ferret. Bibliothèque de Vaux-sur-Mer. Gratuit.

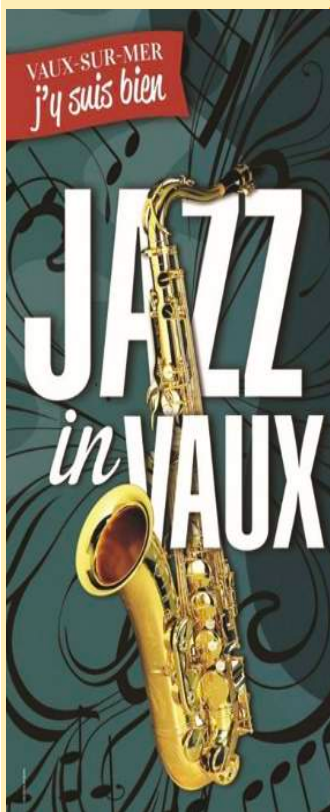
• **Mercredi 5 mai 20h30** : **Théâtre 1984**. Une immersion dans le roman de Georges Orwell par la Cie Révolante. Salle Michel Legrand. Gratuit - 18 ans. Réservations au 05 46 08 17 56

• **Vendredi 7 mai 21h** : **Lectures-spectacle** sur le thème de la science-fiction. Hôtel Villa Ouest – Gratuit.

29 mai : **Concert jazz Nirek Mocar et les Boogie messengers**. Parc Raymond Vignes 11h30 et 17h30 - Entrée libre. Infos 05 46 08 17 55

Du 2 au 6 juin : Festival Histoires de chœurs – 8e édition

• **Mercredi 2 juin 19h** : **Concert** chœurs enfants et adolescents



avec la participation de l'ensemble vocal féminin. Temple de Courlay. Payant.

• **Vendredi 4 juin 21h** : **Voyage musical** à travers l'Europe,

grand chœur et petit chœur. Direction Emmanuelle Piaud, piano Anne-Lise Saint-Amans. Église. Payant.

• **Samedi 5 juin 21h** : **La musique sacrée** à la fin du 19^e siècle ou le romantisme au service de la spiritualité. Église. Payant. Infos 05 46 23 49 26

6 juin : **Spectacle musical** par les Swing Cockt'Elles. Amour, Swing & Beauté. 18h Salle Michel Legrand. Payant.

Vaux-sur-Mer

23 avril : Jazz in Vaux Sacha Mars Sextet. Réservations obligatoires. 21h, salle Équinoxe

1^{er} mai : Concours photos et peinture Images in Vaux, sur le thème Paysages urbains en Nouvelle Aquitaine. www.vaux-sur-mer.fr

4 juin : Jazz in Vaux - programmation à venir. 21h salle Équinoxe.

3-15 mai : Exposition de toutes les photos du concours Images in Vaux. Galerie Saint-Etienne. Entrée gratuite.

Don du Sang

18 mars : de 8h à 12h30. Espace Pelletan, 61 bis rue P. Doumer à Royan.

23 mars : de 8h30 à 13h. Foyer Culturel La Tremblade.

15 avril : de 8h à 12h30. Espace Pelletan Royan.

20 avril : de 8h à 12h30. La Salicorne à Saujon.

18 mai : de 8h30 à 13h. Foyer Culturel La Tremblade.

27 mai : de 8h à 12h30. Espace Pelletan Royan.

17 juin : de 8h à 12h30. Espace Pelletan Royan.

Opération tulipes ensemble, combattre le cancer

15 mars-10 avril : Aérodrome Royan-Médis. « Contre un don de 10 €, il vous sera remis un bouquet de 20 tulipes ».

CONFÉRENCES

Royan

25 mars : Le Brésil à Royan. 18h30 Salle Jean Gabin. Payant.

1^{er} avril : Les villas balnéaires en Charente-Maritime. 18h30 Salle J. Gabin. Payant.

8 avril : Les architectures urbaines de la pandémie au cinéma. 18h30 Salle J. Gabin. Payant.

15 avril : Intervenir au 21^e siècle sur les édifices du 20^e siècle. 18h30 Salle J. Gabin. Payant.

6 mai : Architecture de villégiature en Pays royannais, de Ronce-les-Bains à Meschers. 18h30 Salle J. Gabin. Payant.

20 mai : Entre tradition, modernité et compromis : reconstruire la Nouvelle-Aquitaine après la Seconde Guerre mondiale (1940-1958). 18h30 Salle J. Gabin. Payant.

27 mai : L'archéologie à Royan. 18h30 Salle J. Gabin. Payant.

Saujon

27 avril : Conférence sur la Seudre, histoire d'hier à aujourd'hui, par Pascal Ferchaud. 18h30 la Salicorne. Séance de dédicaces autour de l'ouvrage La Seudre dévoilée.

Saint-Georges-de-Didonne

12 juin : Les Saint-Georgais face à un naufrage à Cordouan au XVIII^e siècle, par M. Peret, sauvetage, pillage et trafics dans l'estuaire. 15h, durée 1h30, gratuit.

Vaux-sur-Mer

26 mars : Ciné-conférence Portugal du Nord terre de tradition, par René Figari. Gratuit - réservations obligatoires. 18h30 salle Équinoxe.

Journée de la sécurité routière : Samedi 1^{er} mai de 10h à 17h30.

Avec l'Automobile Club de l'Ouest qui proposera aux enfants le Critérium du Jeune Conducteur. Stands et démonstrations de professionnels de la route, des secours et des forces de l'ordre. Centre-ville La Palmyre. Infos Mairie 05 46 22 48 72

FETES & ANIMATIONS

Arces-sur-Gironde

21 avril : Spectacle jeune public, salle des fêtes.

Arvert

3 & 4 avril : Bourse aux poissons

Les Mathes-La Palmyre

21-25 avril : Festival Jeune Public. Spectacle vivant - Cinéma - Découverte - Manipulation. Programme en cours d'élaboration. Infos Mairie 05 46 22 48 72

Mornac-sur-Seudre

14 & 15 mai : Fêtes romanes au village.

Saujon

D'avril à juin : Exposition La Gaston Balade 3e édition. En vitrine chez les commerçants, dans les rues ou dans les parcs. Visites du 3 juin au 16 septembre le jeudi à 10h30. Gratuit, sur inscription auprès de l'office de tourisme.

12 avril, 10 mai et 14 juin : Foire mensuelle de Saujon à la journée dès 9h en centre-ville.

Saint-Georges-de-Didonne

16 avril : Carnaval.

24 avril : Fête de la St-Georges, toute la journée, dans toute la ville.

22 & 23 mai : Fête de la Bière, toute la journée, au lac d'Enlias.

6 juin : Fête du Port, toute la journée.

Saint-Palais-sur-Mer

20 mars : Rallye des Charentes. 45 véhicules de prestige traversent le centre-ville. Entre 10h20 et 12h30.

Mois du tourisme & handicaps (avril) au Parc de l'estuaire

• **15 avril** : 14h30, atelier de sculpture sur pierre. Durée 2h, à partir de 8 ans, payant. Sur réservation.

• **23 avril** : 14h30, atelier familial d'initiation à la sculpture sur bois, avec Julien Chevreux, sculpteur d'art. A partir de 6 ans, payant, durée 1h15. Sur réservation.

• **24 avril** : 11h, atelier yoga, par Agathe Sowmya. 45min, payant. Sur réservation.

• **28 avril** : 14h30, balade des 5 sens. Durée 1h, à partir de 7 ans, payant. Sur réservation.

• **29 avril** : 14h30 et 16h, ateliers de peinture végétale, avec Christine Paquereau. Durée 1h, à partir de 3 ans. Payant. Sur réservation. www.leparcdelestuaire.com

Court-circuit

Pfiou !
Tous ces semis
m'ont donné chaud !

Vivement qu'on se régale
de nos bons légumes !



Et gratis, en plus !...
Au fait, où est Ulysse ?

En train de lire
ses BD dans sa chambre,
je suppose.



Brave garçon !
C'est enrichissant, la lecture.



Piou Piou / Manech

© Laurent Pinaud, studio Piou Piou

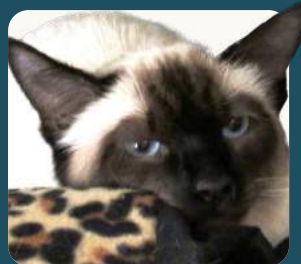
Nos amis les bêtes ont besoin de vous. Rendez-leur visite....



Kandice
femelle - 9 mois



Octo
mâle - croisé
Dalmatien-dogue - 5 ans



Paco
mâle - Siamois balinais
7 mois



Prince
mâle - Setter anglais
10 ans ½

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14 heures à 18 heures (horaires d'hiver).

Le Refuge des amis des bêtes 13, rue du Chenil - 17600 Médis Zone commerciale Royan2 (derrière Toyota) / Tél. 05 46 05 47 45

Facebook : Refuge les amis des bêtes Médis 17

- Vous ne recevez pas CARA'mag dans votre boîte aux lettres ? Contactez MEDIAPOST au 05 49 55 53 98 ou par courriel celine.nony@laposte.fr
- Votre avis nous intéresse. Pour toute question ou réaction : contact@agglo-royan.fr / 05 46 22 19 74.



www.agglo-royan.fr

www.agglo-royan.fr/producteurs-locaux

CONSOMMONS — LOCAL —

*Plus proche, plus frais,
plus juste !*

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE